

**Jawad Chafik**

*Le Congrès est seul habilité à décider de la ligne, de l'organisation et du leader du parti*

Page 2



**Mohamed Ben Abdelkader**

*L'USFP déterminé à aller de l'avant en assumant encore et toujours son identité moderniste*

Page 3



[www.libe.ma](http://www.libe.ma)

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9516

Samedi/Dimanche 15-16 janvier 2022

## Le libre-échange nécessite une vision claire et une stratégie appropriée

*Il faut bien aller au-delà des révisions superficielles telles que celles tentées avec l'Egypte et la Tunisie*



Lire page 4

Nasser Bourita s'entretient avec l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara marocain



Page 5

La relance économique reste fragile et hétérogène



Page 10

La métamorphose de Boufal



Page 23

# Jawad Chafik : *Le Congrès est seul habilité à décider de la ligne, de l'organisation et du leader du parti*

## Actualité



Il y a des avis divergents qui sont exprimés avec une grande courtoisie et d'autres dont on est incapable de leur trouver une description appropriée, car ils peuvent être associés à tout, sauf à la politique, aux idées et aux projets

Le Congrès est seul habilité à décider de la ligne, de l'organisation et du leader du parti

L'Union socialiste des forces populaires vit aujourd'hui au rythme des préparatifs de son 11ème Congrès, à travers lequel le parti s'emploie à confirmer son existence en tant que parti enraciné au milieu de la scène politique, capable de remporter tous les défis auxquels il est confronté et se consacrant en force politique créative, en constant renouvellement, imprégnée de l'esprit de l'action institutionnelle responsable.

Dans un entretien accordé à notre alter ego Al Itihad Al Ichtiraki, le membre du Bureau politique de l'USFP et rapporteur de la Commission organisationnelle issue de la commission préparatoire du 11ème Congrès national du parti, Jawad Chafik est revenu sur les préparatifs dudit congrès, caractérisés par le débat, la délibération, le pluralisme en matière de réflexion, d'opinion, de candidature et de concurrence. «Les Itihadis, à travers les institutions légitimes de leur parti, préparent sereinement leur 11ème Congrès», a-t-il expliqué. «Nous

avons notamment tenu deux conseils nationaux, formé un comité préparatoire qui a travaillé des dizaines d'heures, organisé des séminaires politiques et organisationnels, en plus de plusieurs réunions où des projets de résolution ont été examinés. Nous sommes aujourd'hui dans la phase d'élection des congressistes», a-t-il ajouté, avant de rappeler que «les Itihadis doivent être fiers puisque les préparatifs de leur congrès vont bon train et se déroulent dans un contexte marqué par un engagement conscient et une différence créatrice». «On peut même affirmer qu'aucun congrès national du parti n'a été préparé avec une participation aussi large, une transparence absolue, une dynamique partisane globale et un pluralisme garanti», a indiqué Jawad Chafik qui est également secrétaire régional du parti à Fès. Et d'ajouter : «Il y a bien sûr des avis divergents qui sont exprimés avec une grande courtoisie et d'autres dont on est incapable de leur trouver une description appropriée, car ils peuvent être associés à tout, sauf à la politique, aux idées et aux projets».

Interrogé sur les raisons de l'importance accordée à la question organisationnelle, le membre du Bureau politique a tenu à rappeler que «celle-ci constitue une part essentielle de l'héritage politique du parti de la Rose». «Il ne s'agit pas seulement de procédures et de lois, l'organisation est la base de

tout projet politique et elle constitue un moyen efficace pour le mettre en œuvre», a-t-il fait savoir. «C'est pour cela que l'USFP a toujours combiné entre le renouvellement continu de son projet politique/sociétal et la mise à jour de sa philosophie organisationnelle pour qu'elle puisse être en phase avec ce même projet», a-t-il poursuivi.

«Nous sommes partis du fait que le modèle d'organisation «léniniste» que le parti a suivi pendant six décennies a peut-être révélé ses limites, malgré les

tentatives de régénération qui lui ont été apportées», a estimé Jawad Chafik, avant de souligner que «nous sommes aujourd'hui à l'ère de la mondialisation numérique, des algorithmes des réseaux sociaux, de l'intelligence artificielle, du parti numérique et de la révolution permanente des systèmes d'informations».

«Comment pouvons-nous, en tant que parti qui a toujours appartenu à son époque, préserver notre équilibre et notre héritage politique/organisationnel et les adapter aux évolutions précitées qui ne cessent de croître ?», s'est demandé Jawad Chafik. «Comment concilier performance électorale et performance organisationnelle et politique ? Comment peut-on dissiper cette tension dont on s'est toujours plaint entre l'intellectuel technocrate et l'acteur politique ? Comment peut-on garantir une large participation des militants et même des citoyens, tout en préservant les caractéristiques d'une organisation en termes de discipline et de respect de l'opinion de la majorité ? Comment peut-on faire de nos organisations des organisations fonctionnelles, avec des tâches claires, des programmes audités et un financement spécifique... afin de pouvoir corrélérer responsabilité et reddition des comptes au niveau organisationnel ? Ce sont là certaines questions que se posent les Itihadis en reformulant leur projet organisationnel», a indiqué le membre du Bureau politique, avant de rappeler que «compte tenu des circonstances liées à la pandémie, le parti élabore des formules qui nous aideront à organiser notre congrès dans le respect des lois (loi des partis - statut et règlement intérieur du parti) et dans le respect de ce qui est stipulé dans le décret de l'état d'urgence sanitaire». «Ainsi est venue l'idée des plateformes régionales et la discussion des rapports moral et financier, puis l'élection des membres du Conseil national et des secrétariats régionaux via ces mêmes plateformes, à travers lesquelles on pourra même élire le Premier secrétaire», a-t-il indiqué, avant de mettre la lumière sur ceux qui réduisent la tenue du congrès national à de simples questions d'organisation.

«Alors que nous avons constaté une certaine minimisation délibérée de ce que les Itihadis ont accompli dans la préparation de leur congrès, nous sommes en droit de demander pourquoi un tel acharnement et dans quel intérêt», a-t-il lancé. «Et puis pourquoi recourir à des institutions qui ne dépendent pas du parti pour s'adresser aux Itihadis ?», s'est-il interrogé. «En tout cas, les Itihadies et les Itihadis sont déterminés à organiser, de la plus belle manière qu'il soit, leur congrès qui est seul habilité à décider de la ligne, de l'organisation et du leader».

M.O



*La question organisationnelle constitue une part essentielle de l'héritage politique de l'USFP*

# Mohamed Ben Abdelkader : *L'USFP déterminé à aller de l'avant en assumant encore et toujours son identité moderniste*



« **L**e prochain Congrès doit s'attacher à rénover davantage la ligne politique du parti, en gardant à l'esprit les transformations géopolitiques aux niveaux régional et mondial, et en considérant les défis et contraintes liés à la gestion de la crise de la Covid-19 ». Cet enjeu majeur du XI<sup>e</sup> Congrès national de l'USFP a été mis en exergue par Mohamed Ben Abdelkader, membre du Bureau politique lors d'un entretien accordé récemment au quotidien «Le Matin».

Il a ajouté que le prochain Congrès qui se tiendra les 28, 29 et 30 janvier se penchera sur les conditions nécessaires pour « s'engager dans le nouveau modèle de développement afin d'atteindre la justice sociale et d'intégrer davantage les jeunes et les femmes de manière à garantir les conditions nécessaires pour assurer la stabilité politique et la cohésion sociale ». Et de préciser davantage : « L'enjeu politique principal du prochain Congrès sera donc celui de la clarté politique au niveau de nos actions dans la société et de nos relations avec l'Etat.

L'USFP se trouve aujourd'hui plus que jamais au cœur des institutions du pays, aussi bien au niveau de l'opposi-

tion parlementaire que de la participation gouvernementale. Cela exige de nous aujourd'hui plus de clarté politique et de précision au sujet de nos choix stratégiques. Et ce afin que nous puissions être à la hauteur de notre slogan « la patrie d'abord » et que nous nous mobilisions fortement dans ces temps pleins d'incertitudes et de défis pour que l'USFP reste au service du pays et de ses intérêts supérieurs ».

Mohamed Ben Abdelkader a souligné que l'une des priorités importantes du Congrès sur le plan organisationnel est le lancement du chantier de modernisation du parti et des mécanismes de son fonctionnement et de sa gestion.

« L'enjeu est de pouvoir inscrire l'organisation du parti dans une sorte de rationalité fonctionnelle régie par la force de la loi et les règles de bonne gouvernance, plutôt que par les tempéraments, le fait accompli produit par des luttes infinies et stériles pour le contrôle des appareils du parti », a précisé M. Ben Abdelkader dans cet entretien réalisé par le journaliste Brahim Mokhliss. Et le membre du Bureau politique de mettre en exergue : « L'enjeu donc est de pouvoir assumer parfaitement notre identité moderniste ainsi que de comprendre que la condition fondamentale

de la modernité politique est la rationalité juridique, qui garantit les droits, impose des devoirs et règle les différends ».

Concernant une question sur les candidats potentiels au poste de Premier secrétaire du parti, Mohamed Ben Abdelkader a salué la multiplicité des candidatures pour le poste de Premier secrétaire du parti, qui ont été annoncées par Driss Lachgar, lors du dernier Conseil national, tout en soulignant que le Bureau politique du parti a décidé de transmettre au Congrès les candidatures des six camarades aspirant à briguer ce poste.

Pour le membre du Bureau politique, les dirigeants itihadis, depuis feu Abderrahim Bouabid jusqu'à Driss Lachgar, ne tiennent pas à se maintenir indéfiniment à la tête du parti. Prétendre le contraire est archi-faux.

« Nous avons adopté le principe de la limitation des mandats de nos dirigeants et personne ne remet aujourd'hui en cause ce principe », a indiqué Mohamed Ben Abdelkader. Et de préciser : « Mais que le nombre de mandats successifs soit limité à deux ou à trois, c'est une autre question qui relève de la pratique et du contexte politique, et pour laquelle il n'y a pas une norme idéale. Ce qui constitue véritablement un défi pour la théorie de

la représentation démocratique, c'est la nécessité ou non de limiter le mandat et non comment procéder à cette limitation ».

Il a catégoriquement nié que la révision du règlement intérieur du parti a été menée dans l'objectif de donner le droit au Premier secrétaire de briguer un troisième mandat.

« Ce qui s'est passé, c'est que nous avons déposé auprès du ministère de l'Intérieur une résolution d'organisation approuvée par le Conseil national du parti lors de sa dernière session. Cette résolution vise essentiellement à modifier certaines dispositions réglementaires de manière à nous permettre de tenir notre Congrès national dans le plein respect des mesures préventives adoptées par les autorités publiques pour lutter contre la propagation de la Covid-19. Ladite résolution ne concerne aucunement l'article 49 du statut général du parti », a fait savoir Mohamed Ben Abdelkader.

Il convient de rappeler que ledit article dispose que « le Premier secrétaire est élu pour un mandat qui s'étend entre les deux Congrès nationaux, et il ne peut être élu que pour deux mandats consécutifs... ».

Mieux encore, « la question de l'extension des mandats existants, qui fait débat, n'a jamais

été inscrite comme point à l'ordre du jour dans aucune réunion du Bureau politique du parti, et que lors des longues réunions du comité préparatoire consignées dans ses rapports et procès-verbaux, pas même une seule minute n'a été consacrée à ce point concernant un troisième mandat pour notre Premier secrétaire actuel », a tenu à relever M. Ben Abdelkader.

Selon lui, l'USFP est déterminé à aller de l'avant dans l'ouverture du parti aux nouvelles compétences et à intégrer les nouveaux élus au sein de ces instances. Pour cela, « le bon sens exige d'éviter de vider systématiquement ces instances de leurs membres actuels, en leur permettant de se représenter pour un troisième mandat. Et ce de manière à assurer l'équilibre nécessaire entre renouvellement et continuité », a-t-il affirmé. Et de conclure : « Bien évidemment, cette option sera soumise au Congrès national pour examen et adoption dans le respect total des règles démocratiques et en pleine considération de l'intérêt du parti et de l'efficacité de ses organes ».

H.T

## Condoléances



C'est avec une profonde affliction que nous avons appris le décès, survenu jeudi 13 janvier, de Hajja Fatna Meftah, mère de notre collègue et ami Rachid Meftah.

La dépouille de la défunte a été inhumée jeudi au cimetière Challah à Rabat.

En ces douloureuses circonstances, le personnel du Groupe Itihad Presse présente ses condoléances les plus attristées à l'époux de la défunte, Hajj Mohamed Meftah, à ses fils Rachid, Jamal, Farid, Fouad et Hafid, à ses filles Bahija, Nadia, Amal, Karima et Atika, ainsi qu'à l'ensemble de la famille de la regrettée.

Puisse Dieu avoir l'âme de la défunte en Sa Sainte Miséricorde.

Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.

# Le libre-échange nécessite une vision claire et une stratégie appropriée



*Il faut bien aller au-delà des révisions superficielles telles que celles tentées avec l'Égypte et la Tunisie*



« Le Maroc s'apprête à revoir l'accord de libre-échange avec la Tunisie et l'Égypte, dans le but de réduire le déficit commercial avec ces deux pays, de protéger le tissu industriel du Royaume et les emplois dans de nombreux secteurs ». L'information n'a rien de nouveau. Elle circule depuis quelques jours dans certains médias. Selon ces mêmes sources, le Maroc entend renégocier la taxe imposée sur une gamme de produits, pour lesquels des "règlements négatifs" ont été élaborés, notamment les textiles, les barres de fer, les voitures, entre autres. Dans le cas de l'Égypte, cela concerne 6 produits, à savoir les poudres, les matériaux inflammables, les pneus, les vêtements usagés, les barres d'armature et les voitures. Quant à la Tunisie, le Maroc imposera une taxe de 17,5% sur les tapis et autres articles ménagers et de bureau importés de ce pays.

S'agit-il d'un virage stratégique dans ses accords de libre-échange ? Notre pays compte-t-il revoir de fond en comble ces accords ? L'Égypte et la Tunisie seront-elles les seuls pays concernés ou y aura-t-il d'autres, sachant que le Maroc a signé près d'une soixantaine d'accords de libre-échange depuis 1996 avec 56 pays ? Et enfin, le contexte actuel de crise permet-il ce genre de révisions ? Pour Hicham Attouch, professeur d'économie à l'Université Mohammed V de Rabat, la question d'une ré-

vision générale des accords de libre-échange n'est pas d'actualité au vu du contexte général de notre économie, de celui de crise, de l'instauration d'un nouveau gouvernement et de la mise en place d'un nouveau modèle de développement. « Il y aura certes des retouches pour combler des insuffisances ou apporter des compléments. Mais, il ne s'agit en aucun cas d'une révision en profondeur. Le contexte international et la nature des relations avec ces pays ne permettent pas une telle révision », nous a-t-il indiqué. Et de préciser : « D'autant plus que cette question ne figure pas parmi les priorités du nouveau Exécutif qui accorde aujourd'hui toute son attention à deux dossiers, à savoir celui des entreprises et établissements publics et celui de la couverture sociale. En effet, ni le programme du gouvernement ni la loi de Finances n'évoquent un quelconque changement dans ces sens ».

Hicham Attouch estime que des logiques politiques orientent la position du Maroc concernant ces accords de libre-échange. « Le Maroc a toujours opté pour la logique d'entente et non pas celle de rupture. Notamment dans le contexte actuel où la situation est confuse au niveau du commerce international. D'autant que la Tunisie et l'Égypte sont des pays amis et soutiennent la position du Maroc au niveau du dossier du Sahara », nous a-t-il expliqué. Et d'ajouter : « A noter également

que le volume du déficit entre ces pays et le Maroc demeure stable ».

Notre interlocuteur estime que toute révision ne sera pas décisive comme en atteste celle de l'accord de libre-échange avec la Turquie. Concrètement, si les deux parties ont accepté d'intégrer à l'accord initial une liste négative de plus de 1.200 produits locaux subissant l'impact des importations turques et une éventuelle évaluation annuelle de ladite liste, notre source pense qu'Ankara a su développer tout un savoir-faire qui lui permet de détourner les mesures prises à son encontre. Pour notre source, les résultats de cette révision étaient mitigés. « Le Maroc n'a rien gagné et n'a rien perdu non plus. Si le Maroc est gagnant au niveau de l'emploi, il est perdant au niveau des exportations. En effet, une fermeture de la chaîne de magasins turcs Bim aura des conséquences fâcheuses sur le plan de l'emploi », a-t-elle souligné.

En outre, notre source avance que s'il y a une vraie volonté de remise en cause des accords de libre-échange, ceux signés avec l'UE auront la priorité au vu du volume des échanges et au regard de la dernière crise politique avec certains pays européennes (Espagne et Allemagne) en précisant que le volume des échanges entre l'Égypte et la Tunisie d'une part et le Maroc d'autre part reste moins important que celui entre le Maroc et l'UE. Selon certains chiffres non officiels datant de 2020, le

Maroc importe d'Égypte 446 millions de dollars par an, alors que ses exportations ne dépassent pas 90,3 millions de dollars, et il en va de même pour la Tunisie, où les données de 2019 indiquent que la valeur de ses importations vers le Maroc s'élevait à 236 millions de dollars, alors que la valeur des exportations du Maroc vers ce pays ne dépasse pas 89,26 millions de dollars.

Les mêmes chiffres révèlent que le déficit commercial du Maroc s'est aggravé au cours de l'année dernière, atteignant 164,17

milliards de dirhams au cours des dix premiers mois de 2021, soit une augmentation de 26,6% par rapport à la même période en 2020, selon les chiffres du bureau de change.

« Donc d'un point de vue stratégique, la question d'une révision profonde des accords de libre-échange ne figure pas sur l'agenda gouvernemental. Il s'agit plutôt d'une révision superficielle qui n'aura pas d'impacts significatifs sur la balance commerciale nationale » a conclu Hicham Attouch.

**Hassan Bentaleb**

## ALE : Le tonneau des Danaïdes

Le Maroc a signé près d'une soixantaine d'accords de libre-échange depuis 1996 avec 56 pays. Il l'a notamment fait avec les pays membres de l'Union européenne dans le cadre du Partenariat euro-méditerranéen ; avec la Suisse, la Norvège et l'Islande dans le cadre de l'Association européenne de libre-échange (en 2000), avec la Turquie et les États-Unis (en 2006), avec 18 pays de la Ligue arabe dans le cadre de l'Accord de la grande zone arabe de libre-échange (en 1998), avec la Tunisie, l'Égypte et la Jordanie, d'abord séparément puis ensemble dans le cadre de l'accord d'Agadir (en 2007) et avec les Émirats arabes unis (en 2003).

Globalement, ces accords ont certes permis au Maroc de s'équiper et d'exporter davantage, mais ses importations ont crû beaucoup plus vite que ses exportations.

Avec l'Union européenne, principal partenaire du Maroc, les exportations sont passées de 59,4 milliards de DH en 2001 à 182,5 milliards de DH en 2018. Soit une hausse de 123 milliards.

Mais en face, les importations sont passées de 70,6 milliards de DH à 260,7 milliards. Soit une hausse de 190 milliards.

Le déficit commercial avec l'UE a donc été multiplié par sept, passant de 11 milliards de DH à 78 milliards.

Le même constat est valable pour les États-Unis (déficit commercial de 25 milliards de DH en 2018), la Turquie (16 milliards de DH) et les pays de l'Accord d'Agadir (plus de 5 milliards de DH).

# Nasser Bourita s'entretient avec l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara marocain

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, s'est entretenu, jeudi à Rabat, avec l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara marocain, Stefan de Mistura.

Cette séance de travail s'est déroulée en présence de l'ambassadeur, représentant perma-

nent du Royaume du Maroc auprès de l'ONU, Omar Hilale, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine, et des Marocains résidant à l'étranger.

La visite régionale de M. de Mistura s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution 2602 du Conseil de sécurité, adoptée le 29 octobre 2021, dans laquelle l'Instance



## Pour Europa press, le plan d'autonomie recueille un soutien sans précédent

Le plan d'autonomie proposé par le Maroc pour clore définitivement le conflit autour du Sahara marocain jouit d'un "soutien sans précédent", souligne l'agence de presse espagnole "Europa press".

Des pays comme les Etats-Unis, l'Allemagne et la France ont salué l'approche du Maroc et mis en exergue la pertinence du plan d'autonomie pour résoudre cette question, fait observer, jeudi, le média espagnol.

L'Administration américaine a reconnu en décembre 2019 la souveraineté du Maroc sur le Sahara, rappelle la publication, assurant que cette position est inchangée, ce qui constitue un «grand soutien» pour le Maroc.

En plus, fait noter «Europa press», le gouvernement fédéral allemand a mis récemment en avant l'importance de la proposition d'autonomie, la qualifiant de «contribution importante» pour régler ce conflit.

Dans le même sillage, la France ne cesse d'affirmer que le plan d'autonomie marocain est la «seule voie» pour mettre fin à ce différend, fait remarquer l'agence de presse espagnole.

exécutive de l'ONU réitère son appel aux parties à poursuivre leur engagement dans le processus des tables rondes, dans un esprit de réalisme et de compromis, pour parvenir à une solution politique réaliste, pragmatique, durable et basée sur le compromis, ajoute la même source.

Lors de ces entretiens, la délégation marocaine a réitéré les fondamentaux de la position du Royaume, telle que rappelée dans les discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à l'occasion des 45ème et 46ème anniversaires de la Marche Verte.

En effet, le Souverain avait réaffirmé, dans lesdits discours,

l'attachement du Maroc à la reprise du processus politique conduit sous l'égide exclusive de l'ONU pour parvenir à une solution politique sur la base de l'Initiative marocaine d'autonomie, dans le cadre du processus des tables rondes, en présence des quatre participants, conclut le communiqué.

## Le Maroc parmi cinq pays africains ayant atteint l'objectif mondial de vaccination

*Le continent enregistre plus de 10,17 millions de cas confirmés*

Le Maroc figure parmi cinq pays africains seulement ayant atteint l'objectif des Nations unies consistant à vacciner 10% de la population contre le coronavirus avant fin septembre dernier et 40% avant la fin de l'année 2021.

Un rapport de l'ONU sur la situation et les perspectives de l'économie mondiale en 2022, rendu public jeudi à New York, indique que la plupart des pays en Afrique ont vacciné moins de 5% de leur population, n'atteignant pas les objectifs de vaccination de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), précisant que seuls cinq pays du continent ont réalisé cet objectif, à savoir le Maroc, le Cap vert, Maurice, les Seychelles et la Tunisie.

Selon l'OMS, les taux de vaccination restent faibles en Afrique. Seulement 102 millions de personnes, soit 7,5 % de la population, sont entièrement vaccinées. Plus de 80 % des habitants d'Afrique doivent encore recevoir une première dose de vaccin anti-Covid-19.

Début décembre dernier, l'agence onusienne a fait état d'une augmentation

de 83 % du nombre de nouveaux cas de Covid-19 en Afrique, alimentée par les variants Delta et Omicron.

Se basant sur une nouvelle évaluation de la pandémie qu'elle a réalisée, l'OMS a relevé que de nouvelles vagues pourraient s'accumuler, dans un contexte où le continent pourrait ne pas atteindre une couverture vaccinale de 70 % avant août 2024.

A souligner que le continent africain a enregistré jusqu'à jeudi après-midi 10.173.541 cas confirmés de COVID-19, a indiqué le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique).

A la même date, le nombre des décès liés à la pandémie a atteint 232.562 cas, alors que les guérisons se chiffrent à 9.061.284, précise CDC Afrique qui relève de l'Union africaine.

CDC Afrique ajoute que jusqu'à jeudi quelque 91.331.072 tests de COVID-19 ont été effectués à travers le Continent, notant que le taux de positivité cumulé est de 11%.

L'Afrique australe est la région la plus touchée par la pandémie, suivie de l'Afrique du nord, l'Afrique de l'est et l'Afrique centrale, souligne CDC Afrique.

## Médicaments faisant partie du protocole thérapeutique Covid-19

# Aucune rupture de production ni de tensions sur les stocks

Aucune rupture de production ni de tensions sur les stocks des médicaments qui font partie du protocole thérapeutique Covid-19 n'a été enregistrée à ce jour, affirme jeudi la Fédération Marocaine de l'Industrie et de l'Innovation Pharmaceutiques (FMIIIP).

"Suite à la parution de certaines informations dans les médias et réseaux sociaux faisant état d'une tension de disponibilité de médicaments essentiels, la FMIIIP, regroupant les principaux producteurs nationaux tient à rassurer l'opinion publique et confirme n'avoir enregistré aucune rupture de production ni de tensions sur les stocks des médicaments qui font partie du protocole thérapeutique Covid-19, notamment la chloroquine, l'azithromycine, le zinc, la vitamine C, la vitamine D, le paracétamol et l'héparine", précise la FMIIIP dans un communiqué.

La FMIIIP, en étroite collaboration et concertation avec les pouvoirs publics, anticipe sur les défis à venir, notamment en termes de logistique, et s'assure à ce titre que le marché national soit constamment approvisionné, comme cela a été le cas depuis le déclenchement de la pandémie, conformément à la circulaire n° DMP/00/75, ajoute la même source.

D'autre part, la Fédération exhorte toutes les parties prenantes à s'engager à fournir les médicaments et produits de santé nécessaires avec un stock de sécurité réglementaire pour une période de trois mois pour les sociétés pharmaceutiques industrielles et un mois pour les distributeurs.

Malgré les défis relatifs à la vulnérabilité des chaînes logistiques internationales, à l'accessibilité et à la hausse des coûts des médicaments, les industriels marocains et leur organisation représentative, la FMIIIP, se sont mobilisés à tous les niveaux, dès l'origine de la menace pandémique, en vue de limiter tout risque de pénurie grâce à la gestion optimale des stocks de sécurité, poursuit le communiqué.

Première association du secteur, fondée en 1985, la FMIIIP (ex AMIP) s'engage depuis plus de 35 ans pour la valorisation de l'industrie pharmaceutique nationale et rassemble les principaux laboratoires marocains, et les multinationales disposant de sites de production de médicaments dans le pays. Les membres de la FMIIIP représentent également plus de 260 groupes étrangers. La FMIIIP est également la première fédération sectorielle de l'industrie pharmaceutique à la CGEM.



Covid-19

## Le scénario catastrophe s'éloigne en France



diminuer la transmission", a estimé M. Cauchemez.

C'est un message régulièrement répété par les épidémiologistes aux Français: il ne faut pas beaucoup réduire ses contacts - 20%, voire 10% suffisent - pour faire une grosse différence.

Sur ce plan, les chercheurs sont encourageants. Ils estiment que cette réduction a probablement déjà lieu, en partie grâce aux mesures d'extension du télétravail, mais aussi aux précautions de chacun face à l'explosion des contaminations.

L'évolution de l'épidémie à l'étranger tend à alimenter ce relatif optimisme. Au Royaume-Uni, la vague de contaminations recule depuis quelques jours sans s'être finalement traduite par une hausse des admissions en réanimation.

La France risque cependant d'être face à une situation moins favorable. Les personnes âgées y sont moins bien vaccinées que leurs homologues britanniques: trois quarts des Français de plus de 65 ans ont reçu une dose de rappel, contre 90% de l'autre côté de la Manche.

Surtout, plus qu'en Grande-Bretagne, la vague Omicron a frappé la France alors que ses hôpitaux étaient déjà largement occupés par des patients infectés par Delta. Celui-ci n'a d'ailleurs pas disparu des nouvelles contaminations même s'il est nettement minoritaire.

Dans certaines régions, comme le Sud, "il y a encore beaucoup de patients hospitalisés (à cause de) la vague Delta", a prévenu M. Fontanet, ce qui laisse "moins de marge" en France qu'au Royaume-Uni.

"On peut voir les choses avec optimisme à moyen terme", a pour sa part estimé vendredi sur la radio Europe 1 Éric Caumes, infectiologue à l'Hôtel Dieu à Paris: "On ira vers des vagues de moins en moins importantes et ce sera des épidémies hivernales".

Situation difficile mais sous contrôle: c'est désormais la perspective des hôpitaux français face au Covid-19. Après avoir entamé 2022 en pleine incertitude à cause de l'explosion des cas liés au variant Omicron, la France pourrait, comme ses voisins, échapper au pire.

"On s'oriente vers des scénarios qui restent très compliqués pour l'hôpital mais ne sont pas les plus durs qui auraient pu survenir", résume à l'AFP le chercheur Simon Cauchemez, qui chapeaute les prévisions de l'Institut Pasteur à Paris.

Comme de nombreux autres pays, la France est confrontée à une explosion des cas de Covid-19. Leur niveau moyen s'approche actuellement des

300.000 par jour, un niveau jamais vu depuis deux ans de pandémie.

Ces chiffres impressionnants s'expliquent en partie par le nombre exceptionnellement élevé des tests réalisés. Mais ils traduisent une véritable reprise de l'épidémie, liée au variant Omicron.

Apparu fin 2021, il se transmet bien plus que ses prédécesseurs et, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), frappera bientôt plus de la moitié des Européens.

Mais un espoir s'est confirmé ces dernières semaines: Omicron est moins dangereux que les précédentes incarnations du virus. Il provoque moins d'hospitalisations, à la fois car les populations sont mieux vaccinées et il est en soi moins virulent.

Sur cette base, l'Institut Pasteur, fondation française spécialisée dans l'étude des vaccins et dont les prévisions sont attentivement surveillées par le gouvernement, se concentre désormais sur un scénario, jugé le plus probable, dans lequel le pic d'hospitalisations quotidiennes serait atteint fin janvier et compris entre 2.500 et un peu plus de 5.000.

Ce dernier cas dépasserait le record du printemps 2020, au début de la pandémie en France, où il avait fallu un strict confinement pour stopper les hospitalisations et éviter un effondrement du système de santé.

Mais comme cela a été observé dans les pays gagnés en premier par Omicron comme l'Afrique du Sud ou

le Royaume-Uni, les personnes hospitalisées vont moins en réanimation et restent moins longtemps à l'hôpital.

Les chercheurs de Pasteur jugent dans ce contexte probable qu'il n'est pas nécessaire, au maximum, de disposer de plus de 6.000 places en soins critiques, un niveau cette fois inférieur au sommet observé au début 2020.

Il ne faut pas minimiser une telle charge. Elle alourdirait considérablement les hôpitaux français, déjà contraints depuis des semaines de déprogrammer des opérations à cause de la pression liée au Covid, sur fond d'épuisement des soignants.

Mais l'impact serait "potentiellement absorbable par les services hospitaliers, si on fait un effort pour

## Une quatrième dose de vaccin autorisée pour les personnes très vulnérables en Espagne

L'Espagne a donné son feu vert à une quatrième dose de vaccin anti-Covid à certaines personnes très vulnérables comme celles qui sont immuno-déprimées, ont annoncé jeudi les autorités sanitaires, en pleine vague du variant Omicron.

Sont concernés certains malades du cancer, les personnes transplantées, en dialyse ou celles recevant un traitement immunosuppresseur, a indiqué le ministère de la Santé en précisant que cette dose de rappel interviendrait cinq mois après leur troisième dose.

Pour la population générale, la troisième dose de vaccin va quant à elle être

désormais accessible à partir de 18 ans et non de 40 ans comme c'est le cas actuellement, et ce rappel pourra en outre intervenir cinq mois après la dernière dose, et non six mois comme auparavant.

Avec 90,5% de sa population de plus de 12 ans entièrement vaccinée, l'Espagne est l'un des champions de la vaccination dans le monde.

Au total, 38,5% des enfants d'entre 5 et 11 ans ont également reçu au moins une dose de vaccin.

Le pays a enregistré 7,7 millions de cas et 90.508 morts depuis le début de la pandémie en mars 2020.

## Biden double à un milliard les tests distribués gratuitement

Joe Biden a annoncé jeudi qu'il doublait, à 1 milliard, le nombre de tests qui seront distribués gratuitement aux Américains en faisant la demande, à partir de la semaine prochaine.

"Aujourd'hui, je donne l'instruction à mes équipes de fournir 500 millions de tests supplémentaires pour répondre à la demande future", a dit le président américain lors d'une intervention au sujet du Covid-19 à la Maison Blanche.

Joe Biden avait déjà annoncé fin décembre des achats massifs de tests par le gouvernement fédéral: 500 millions de kits, distribués gratuitement à ceux qui en feront la demande.

Il a par ailleurs indiqué que le site internet qui permettra aux Américains de commander gratuitement ces tests à faire à domicile fonctionnerait dès "la semaine prochaine".

En plus de cela, le président a assuré que son administration travaillait avec les pharmacies pour assurer l'approvisionnement en tests, et souligné que plus de 20.000 centres de dépistage également gratuits fonctionnaient à l'heure actuelle sur le territoire américain.

En plus de commander ces tests gratuits, les Américains qui ont une assurance santé privée pourront à partir de samedi se faire rembourser ceux qu'ils achètent en pharmacie.

Il a également appelé, une nouvelle fois, ses compatriotes à porter un masque et à se faire vacciner.

Les États-Unis prennent de plein fouet la vague de la pandémie liée au variant Omicron, avec des records de contaminations et d'hospitalisations.

Mais les États-Unis pourraient être "au seuil" d'une période de transition, après laquelle il deviendra possible de "vivre avec" le virus, a estimé mardi le Dr Anthony Fauci, conseiller de la Maison Blanche sur la crise sanitaire.

# Les ex-militaires latino-américains, des soldats de fortune bon marché

C'était aux premières lueurs du matin du 13 septembre 2013, dans le nord-ouest de l'Afghanistan. Le Péruvien Vladimir Florez, alors 32 ans et qui montait la garde sur un mirador du consulat américain de la ville d'Hérat, s'en souvient comme si c'était hier. Un véhicule bourré d'explosifs, conduit par un kamikaze, a foncé sur l'enceinte diplomatique, provoquant un grand "boum".

"J'ai été jeté au sol. Tout était en feu, les gens criaient", se souvient M. Florez.

Avec d'autres Latino-Américains, originaires de Colombie et du Salvador, il était venu en Afghanistan pour travailler dans la sécurité privée. Mais ce jour-là il s'est retrouvé à combattre les talibans en tant que "soldat", explique-t-il.

Encore sonnés par le souffle de l'attentat, qui a blessé les gardes latinos et tué huit Afghans, M. Florez et ses camarades ont dû affronter les talibans, deux heures durant les armes à la main, jusqu'à l'intervention des troupes américaines.

"Ils ne m'ont jamais donné un seul dollar (supplémentaire) pour avoir sauvé les Américains", déplore aujourd'hui M. Florez, depuis Lima.

Sans l'avoir voulu, de nombreux Latino-Américains se sont ainsi retrouvés à combattre pour les Etats-Unis "sans aucune protection ni armement adéquat", et "en total infériorité face à un ennemi bien mieux armé", raconte un autre de ces soldats de fortune, le Colombien Francisco Landinez.

Militaire à la retraite, M. Landinez dirige la Fondation des vétérans opprimés, une organisation basée à Miami. Son objectif: que les employés latinos des anciennes compagnies de sécurité privée déployés en Afghanistan au service des intérêts américains bénéficient des mêmes avantages que les vétérans US, en argent, et avec le droit de résider aux USA.

Une étude de l'Université de Brown, aux Etats-Unis, estime qu'entre 2011 et 2021, 3.917 de ces "contractors" de sociétés privées sont



morts en Afghanistan. La "majorité" d'entre eux étaient "des citoyens d'autres pays" mais "beaucoup de ces décès n'ont pas été signalés", ajoute l'étude.

"Nous ne voulons pas être des "soldats de l'oubli", souligne M. Landinez.

Sollicité par l'AFP, le département d'Etat américain s'est refusé à tout commentaire. Jorge Estevez (nom d'emprunt), ancien sergent des renseignements de l'armée colombienne, était parti en Afghanistan comme simple garde, pour 1.400 dollars par mois. Il s'est retrouvé à faire la guerre en 2010 pendant cinq ans, conte-t-il, photo à l'appui, en treillis et mitrailleuse M4 à la main.

Il affirme avoir patrouillé dans les rues de Kaboul, Mazar-i-sharif (nord) et Herat. Rentré chez lui en 2015, il vit aujourd'hui inoccupé dans la maison de famille, dans un quartier populaire de Bogota, à gérer les traumatismes de ses cinq années afghanes.

Comme déconnecté de la vie, sous l'effet des anti-dépresseurs, il se dit hanté par les cauchemars. "Au-

jourd'hui, nous sommes anonymes, oubliés, nous avons été exploités", fustige-t-il.

Afghanistan, Irak, Yémen... Les mercenaires colombiens ont essaimé de par le monde. Ils sont mis en cause dans l'assassinat du président haïtien Jovenel Moïse en juillet 2021.

Si le mercariat est une activité illégale selon l'ONU, entrepreneurs et acteurs de la sécurité privée opèrent légalement "dans le monde entier", notamment "dans des régions connaissant des situations de sécurité critiques", explique le colonel John Marulanda, président de l'Association colombienne des officiers retraités.

Les Colombiens, ajoute Marulanda, sont "recherchés" parce qu'ils sont "bon marche" et "efficaces". Mais aussi parce qu'ils ont plus d'un demi-siècle d'expérience dans la lutte anti-guérilla, ce qui en fait des "experts dans la gestion des risques de sécurité élevés".

Dans la hiérarchie informelle des suppléants de l'armée américaine à Bagdad ou Kaboul, les Colombiens occu-

paient une place plutôt médiocre, derrière les "contractors" anglo-saxons (payés une fortune), les Européens, notamment les Français, les Slaves et les Est-Européens. Mais mieux considérés cependant que les Africains.

Avec leurs maigres retraites (environ 350 dollars par mois), les ex-militaires colombiens acceptent souvent de s'enrôler à l'étranger dans le secteur de la sécurité.

Quelque 10.000 soldats prennent leur retraite chaque année en Colombie, une force "incontrôlable" abandonnée à elle-même, reconnaît le colonel Marulanda.

"Je n'ai jamais eu l'intention d'aller me battre sur la ligne de front", témoigne Freddy, 49 ans, vétéran colombien d'Afghanistan et d'Irak. "Je devais protéger les installations en tant que garde de sécurité".

Ces combattants oubliés, qui rejettent l'étiquette de mercenaires, ont organisé plusieurs sit-in devant les ambassades américaines de Bogota, Lima, Miami et Washington.

Pour M. Landinez, les Latinos

étaient juste de la "chair à canon" à la solde des forces américaines. Les ordres reçus étaient "un piège mortel pour nous".

Beaucoup d'entre eux conservent des contrats et autres documents signés avec d'obscures entreprises, basées en Colombie ou à Dubaï, qui pour la plupart ont disparu aujourd'hui.

Ils brandissent notamment des contrats avec International Development Solutions, une société de sécurité qui, selon le magazine Foreign Policy, était une "filiale" de la défunte et sulfureuse Blackwater, alors rebaptisée "X", et qui a envoyé des bataillons de mercenaires, américains ou autres, en Afghanistan et en Irak.

Concernant l'attentat de septembre 2013 à Herat, le département d'Etat avait publiquement reconnu à l'époque: "Plusieurs membres" de la "garde locale ont donné leur vie pour protéger le personnel du consulat". L'administration américaine n'avait pas mentionné la présence du personnel latino-américain, ni sa participation aux combats contre les talibans.

## Une cyberattaque massive contre des sites gouvernementaux ukrainiens

Plusieurs sites gouvernementaux ukrainiens ont été la cible vendredi d'une cyberattaque de grande ampleur, une agression d'origine inconnue mais qui s'est produite dans un contexte de vives tensions entre Kiev et Moscou.

L'Ukraine et ses alliés occidentaux ont accusé à maintes reprises Moscou de mener des attaques informatiques contre leurs sites et infrastructures, ce dont la Russie se défend.

Les sites de ministères, dont ceux des Affaires étrangères et des Situations d'urgence, étaient inaccessibles vendredi matin, a constaté l'AFP. Les autorités n'ont cependant pas indiqué si des infrastructures informatiques étaient également désactivées ou perturbées.

"Les sites du ministère des Affaires étrangères et d'un certain nombre d'autres agences gouvernementales sont temporairement hors service", a indiqué le porte-parole de la diplomatie ukrainienne.

"Nos experts sont à pied-d'œuvre pour rétablir le fonctionnement des systèmes informatiques et la police a ouvert une enquête", a-t-il ajouté.

Avant que le site du ministère des Affaires étrangères ne soit rendu inaccessible, un message menaçant avait été publié par les auteurs de la cyberattaque sur sa page d'accueil en ukrainien, en russe et en polonais.

"Ukrainiens, prenez peur et préparez-vous au pire. Toutes vos données personnelles ont été téléchargées

sur le Web", pouvait-on lire, selon un correspondant de l'AFP. Ce message était accompagné de plusieurs logos, dont un drapeau ukrainien barré.

Le piratage de vendredi n'a pas été revendiqué dans l'immédiat et les autorités n'ont accusé encore personne, mais il intervient dans un contexte de tensions croissantes entre l'Ukraine et la Russie voisine, que Kiev et ses alliés occidentaux accusent de planifier une nouvelle invasion du territoire ukrainien.

Une attaque informatique d'ampleur visant les infrastructures stratégiques ukrainiennes afin de désorganiser les autorités est un des scénarios évoqués comme pouvant être le signe avant-coureur d'une offensive militaire classique.

L'Ukraine a plusieurs fois été la cible de cyberattaques prêtées ces dernières années à la Russie, notamment en 2017 contre plusieurs infrastructures critiques et en 2015 contre son réseau d'électricité.

La justice américaine a révélé en octobre avoir inculpé six agents du renseignement militaire russe pour ces cyberattaques mais aussi pour d'autres à travers le monde comme celles qui ont visé le parti de l'actuel président français Emmanuel Macron avant l'élection présidentielle de 2017 et les Jeux olympiques de 2018 en Corée du Sud.

Ces pirates informatiques russes, âgés de 27 à 35 ans, sont accusés d'avoir mené leurs opérations entre 2015 et 2019 depuis un bâtiment de

l'Armée surnommé "La Tour", à Moscou, "pour le bénéfice stratégique de la Russie", selon l'acte d'accusation américain.

Ils sont soupçonnés aussi d'avoir mené l'attaque mondiale au logiciel malveillant NotPetya.

En juin 2017, ce "rançongiciel" avait contaminé des milliers d'ordinateurs à travers le monde, perturbant des infrastructures critiques, comme les contrôles sur le site de l'accident nucléaire de Tchernobyl en Ukraine.

Toujours en Ukraine, en 2015, une cyberattaque avait provoqué une importante coupure d'électricité pendant plusieurs heures dans l'Ouest du pays. L'attaque avait été attribuée à la Russie, mais celle-ci n'a jamais reconnu sa responsabilité.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

RASE	COLOSSAL	PRÊTRE NATURE PROFONDE	RÈGLE PLATE	UN VRAI ASTICOT	BRESCUE AFFAIRE DÉLICATE	SYMBOLE DE L'OR	PRIS POUR CIBLE PARAÎT
				EN DIAGON- ALE			
RESPECTE						RAPÉ FIN DE VERBE	
VENUS AU MONDE			REJOINT	OÙ ZEUS A VU LE JOUR	BISMUTH PANOPLIE	PRONOM INVERSÉ	
	DRESSER					SYMBOLE DU COBALT	EXTRAT- DU ERRESTRE
CRACK	RIEN DU TOUT				QUARTIER DE REIMS	COR	
PUBLICITÉ CONNUE						CRI EN ESPAGNE	
	ARTICLE ESPAGNOL			FEMME AIMÉE SUISSEAU		ÂGE	SYMBOLE DU NÉON
MORCEAU DE KEBAB		COLÈRE PETIT MORCEAU			PUB	ADVERBE MATOÏS	
VIÈILLE CITÉ		ROULÉ PÎLE		TROMPE BASQUE			
			EN MARS	SYMBOLE DU PASCAL		BALAI	CARDIN- AUX MORCEAU D'ARN
SORTIE	LOUP			NIVELER			
L'ÉCLAT DE LA COUPE					GAZ RARE		

Solution mots flechés d'hier

BENIN	GRIGOU	RATION	TRASA
PROI	RO	SG	
EBENE	EP	EE	
NET	LIA	C	AGE
NEERLANDAISE			
AIR	AM	CR	
SON	G	POCHE	
AIGRI	TU	N	
URE	SERMON	RUE	
ATELE	STAFF		

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki

**Elkandoussi Elmardi**  
**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach  
**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki  
**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laiyoume)  
Abdelali Khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
liberation@libe.ma  
**Téléphone:**  
0522 61.94.04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
**E-mail:**  
annoncesliberation@libe.ma

**Youssef El Gahs**  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

**44, Avenue des E.A.R**  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
**Tél:** 0522 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 60 23 44  
**Fax:** 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE  
130 / 64

**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**المغرب OJD MAROC 2017 www.ojd.ma**

### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**HORIZONTALLEMENT**

- 1- Expert en langue
- 2- Pêché cardinal – En travers
- 3- Partie – Cardinal
- 4- Il a son time – Venelle
- 5- Changent – Erbium
- 6- Caché – Peuplade du Soudan
- 7- Râpais – Mi mois
- 8- Imposent
- 9- Greffe – Constellation
- 10- Voir à Londres - Préjudice

**VERTICALEMENT**

- 1- Banalités
- 2- Appelle – Fabrique
- 3- Le grand calomnié... - Bout de pièce
- 4- Dépôt – Base de calcul
- 5- Très chère
- 6- Défini – Page – Homme du Déluge
- 7- Immondices
- 8- Branche du celtique – Font le sud – Eclaté
- 9- Luette – Firme US
- 10- Sherry - Personnel

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	R	O	D	U	C	T	I	O	N
2	L	E	G	E		A	I	N	S	I
3	E	T	I	R	E	S		E	T	
4	B	I	V	A	L	E	N	T		E
5	I	R	E	N	E		Y	E	U	X
6	S	E		G	E	H	E	N	N	E
7	C	E	L	E		A	R	D		G
8	I	S	E		E	T	E	U	L	E
9	T		N	O	T	E	R		U	T
10	E	N	T	R	E		E	S	T	E

### Grilles de sudoku

Facile									Moyen								
8			2			4				5	3	2				7	
	2	4	3					5					3			1	
	3	7						2		6			8	5	9		
3		2		6		5		7		7				1			4
	5		7		3		8				2				7		
7		1		4		2		9	8			7					5
	7					9	1				5	1	4				2
2					6	8	5			9			7				
		6			9			2		4				8	5	9	
Difficile									Expert								
				2	8					4			2		1		
1		4		7							9					4	6
2	7			4	9							1	5				9
7			2							8		3					
	2	3	6		5	4	7		1		2				4		8
				7				1						2		1	
		7	4			2	9		5				6	8			
				8		1	5		3	7					9		
		5	3								6		3			8	

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

Facile									Moyen								
7	6	5	8	1	3	2	4	9	4	3	8	1	6	5	7	2	9
3	8	2	9	6	4	1	7	5	2	6	5	8	9	7	3	1	4
4	9	1	7	2	5	3	8	6	7	1	9	2	3	4	6	5	8
8	1	4	6	3	9	5	2	7	9	8	6	4	1	3	5	7	2
9	5	7	1	8	2	4	6	3	5	4	1	7	2	9	8	6	3
6	2	3	5	4	7	9	1	8	3	2	7	5	8	6	9	4	1
5	7	8	4	9	1	6	3	2	8	9	2	6	7	1	4	3	5
2	4	9	3	7	6	8	5	1	6	5	3	9	4	2	1	8	7
1	3	6	2	5	8	7	9	4	1	7	4	3	5	8	2	9	6
Difficile									Expert								
8	5	1	7	2	3	4	6	9	6	9	2	1	4	3	8	7	5
6	9	3	4	8	1	2	7	5	7	1	4	6	5	8	2	9	3
4	7	2	6	9	5	1	3	8	8	3	5	7	9	2	1	6	4
9	4	5	3	1	7	6	8	2	3	6	9	2	8	4	7	5	1
2	3	6	8	5	9	7	1	4	5	8	7	9	6	1	4	3	2
1	8	7	2	6	4	5	9	3	2	4	1	5	3	7	6	8	9
5	6	9	1	4	8	3	2	7	9	5	8	4	1	6	3	2	7
7	1	8	5	3	2	9	4	6	4	7	6	3	2	5	9	1	8
3	2	4	9	7	6	8	5	1	1	2	3	8	7	9	5	4	6

# Economie

L'ONDA prévoit un chiffre d'affaires de 2,8 milliards de DH en 2022

L'Office national des aéroports (ONDA) prévoit la réalisation, cette année, d'un chiffre d'affaires de 2,8 milliards de DH en se basant sur les prévisions du trafic aérien.

Dans un communiqué publié à l'issue de la réunion de son conseil d'administration, tenue lundi sous la présidence du ministre du Transport et de la Logistique, Mohammed Abdeljalil, l'ONDA a précisé que ces prévisions indiquent que le trafic aérien est estimé à 14 millions de passagers, soit 56% du trafic de l'année 2019, et l'activité de survol devant s'établir à 67% du niveau de l'année 2019.

Selon la même source, une enveloppe budgétaire d'environ 2 milliards de DH sera allouée aux investissements, dont 50% pour la poursuite du développement des capacités aéroportuaires, rapporte la MAP.

La réunion a été également l'occasion de rappeler les principaux projets d'investissement achevés en 2021 portant sur la mise en service du nouveau terminal de l'aéroport Nador El Aroui et du nouveau terminal provisoire dédié au transport national au niveau de l'aéroport Mohammed V, ainsi que le début d'implémentation d'un nouveau concept de routes directes dans l'espace aérien marocain et la mise en exploitation de différents équipements de radionavigation et de communication.

En termes de réalisations, les dépenses d'investissement engagées en 2021 s'élevaient à 832 millions de DH et le chiffre d'affaires à plus de 2 milliards de DH, soit une baisse de 52% par rapport à 2019 et une augmentation de 29% par rapport à 2020, a rappelé le communiqué, précisant que cette performance est due notamment à l'amélioration du trafic aérien passagers qui s'est établi à 9,97 millions, ce qui représente 40% du trafic réalisé en 2019.

Lors de cette réunion en mode visioconférence, le conseil a également passé en revue les efforts déployés par l'ONDA pour préserver la santé et la sécurité du personnel et des usagers des aéroports pendant cette année marquée par le prolongement de la crise sanitaire et assurer la disponibilité des équipements et infrastructures critiques, a poursuivi le communiqué, ajoutant que ces efforts ont permis à 16 aéroports marocains d'obtenir le label "Airport Health Accreditation" délivré par le Conseil international des aéroports.

## La relance économique reste fragile et hétérogène

La mise en œuvre complète de réformes de grande envergure accélérerait la croissance de l'économie marocaine, a affirmé la Banque mondiale dans un récent rapport.

« Afin de parvenir à une croissance généralisée et à la création d'emplois, la mise en œuvre soutenue d'un programme de réformes diversifié et ambitieux sera essentielle », souligne le document, rendu public mercredi 12 janvier, qui analyse les performances de croissance de l'économie nationale au cours des dernières décennies.

Selon le « Rapport de suivi de la situation économique au Maroc de la Banque mondiale - Automne 2021: de la reprise à l'accélération », qui analyse également la performance de l'économie marocaine en 2021, jusqu'à présent, l'accumulation de capital fixe a été le principal moteur de la croissance, avec des gains de productivité limités et une contribution insuffisante de la main-d'œuvre malgré une situation démographique favorable.

**La mise en œuvre d'un vaste programme de réformes est cruciale pour atteindre les objectifs de croissance ambitieux fixés par le NMD**

Se basant sur les simulations reflétant l'impact de diverses options politiques sur la croissance économique au Maroc, la Banque mondiale estime que « la mise en œuvre soutenue d'un vaste programme de réformes, visant à fortifier le capital humain, la participation économique et la productivité des entreprises, sera cruciale pour atteindre les objectifs de croissance ambitieux fixés par le Nouveau Modèle de Développement ».

Comme le relève Jesko Hentschel, directeur des opérations pour le Maghreb à la Banque mondiale, il se trouve que « le Nouveau Modèle



de Développement prévoit notamment la mise en œuvre de réformes à grande échelle visant à dynamiser l'investissement privé, stimuler l'innovation, inclure les femmes sur le marché du travail et augmenter le capital humain. »

**L'économie marocaine devra diversifier ses sources de croissance pour continuer à créer des emplois et réduire la pauvreté**

Pour l'institution de Bretton Woods, il ne fait donc aucun doute qu'« un tel programme favorisera le déblocage du potentiel de productivité du Maroc, permettra aux jeunes et aux femmes d'accéder au marché du travail et améliorera le profil de formation des travailleurs ».

Quoi qu'il en soit, Jesko Hentschel estime qu'« à l'avenir, l'économie marocaine devra diversifier ses sources de croissance pour continuer à créer des emplois et réduire la pauvreté ».

Commentant la performance de l'économie marocaine en 2021, qui a montré un taux de croissance projeté de 5,3 %, l'institution internationale souligne : « Une performance exceptionnellement forte du secteur agricole marocain, un recul temporaire de la pandémie, la relance de la demande extérieure en matière d'exportations industrielles et agricoles, ainsi que des politiques macroéconomiques favorables constituent les principaux moteurs d'une reprise marquée mais inégale après la crise de la Covid-19 ».

Outre le fait que la reprise en cours commence à inverser l'impact social de la pandémie, les données montrent que « le rebond cette année de la production agricole a entraîné une baisse rapide du chômage dans

les zones rurales, alors que dans les zones urbaines, les indicateurs du marché du travail n'ont commencé à rebondir qu'au troisième trimestre 2021 », constate la Banque mondiale dans son rapport.

Les taux de pauvreté pourraient attendre jusqu'à 2023 avant de revenir aux niveaux de 2019, selon la Banque mondiale.

Il faut cependant noter qu'en dépit des effets des programmes de transferts monétaires du gouvernement, initiés pendant le confinement, les taux de pauvreté pourraient attendre jusqu'à 2023 avant de revenir aux niveaux de 2019. Et ce après avoir culminé à environ 6,4 % en 2020.

Dans son rapport, la Banque mondiale soutient, par ailleurs, qu'« une reprise marquée des recettes publiques permet au gouvernement de réduire son déficit budgétaire – les autorités s'étant principalement appuyées sur les marchés intérieurs pour couvrir leurs besoins de financement ». Dans son analyse, l'institution internationale fait toutefois remarquer que « la hausse des prix de l'énergie et l'effondrement des recettes touristiques ont excédé les entrées supplémentaires générées par la bonne performance des exportations manufacturières et des envois de fonds des travailleurs ».

**La gestion des vulnérabilités macro-financières sera essentielle pour une reprise durable**

Cette hausse a eu pour conséquence l'augmentation du déficit du compte courant du pays, souligne la même source.

S'il est avéré que la politique monétaire expansionniste et le soutien en trésorerie fourni par la Banque centrale ont aidé le secteur financier

marocain à braver la tempête, le rapport de la Banque mondiale craint que « le taux de prêts non productifs, qui reste élevé, pourrait encore augmenter ». Il note, en outre, que la reprise du crédit reste timide d'autant plus qu'en dépit du rebond constaté au niveau du crédit à la consommation, le crédit à l'équipement continue de baisser.

S'agissant de la gestion des vulnérabilités macro-financières, l'institution financière estime qu'elle sera essentielle pour une reprise durable ». Et le rapport de constater que malgré des signes de normalisation, la dynamique du secteur bancaire suggère que des vulnérabilités persistent.

Concernant les perspectives, et après des récoltes exceptionnelles en 2021, le rapport de suivi de la situation économique au Maroc prévoit que « la production agricole devrait se contracter légèrement à l'avenir, contribuant à un ralentissement de la croissance du PIB à 3,2 % en 2022, avant une reprise progressive attendue ». Le rapport précise toutefois que ces perspectives sont sujettes à une incertitude considérable, « le choc de la Covid-19 ayant laissé des séquelles sur le secteur privé marocain, et les risques pour l'économie mondiale s'intensifiant, notamment au regard de la circulation de nouveaux variants de la Covid-19 ».

Bien que la relance économique reste fragile et hétérogène, comme celle du marché du travail, la Banque mondiale est persuadée que le Maroc entre dans une phase de normalisation, marquée par le ralentissement de la pandémie, la reprise du secteur agricole et la relance de la demande extérieure.

Alain Bouithy



Les taux de pauvreté pourraient attendre jusqu'à 2023 avant de revenir aux niveaux de 2019, selon la Banque mondiale

## La DTFE propose aux investisseurs une opération d'échange de titres par appel d'offres

La Direction du Trésor et des finances extérieures (DTFE) a annoncé, mercredi, avoir proposé aux investisseurs une opération d'échange de titres, par appel d'offres.

La date de règlement de cette séance, ouverte jeudi à 8h30 et clôturée à 11h00 le

même jour, est fixée pour le 18 janvier, indique la DTFE dans un communiqué.

Le prix des lignes à racheter étant fixé, les soumissionnaires sont appelés à proposer des prix et les montants des lignes de remplacement, précise le communiqué. S'agis-

sant des lignes à racheter pour des maturités de 52 semaines, elles portent sur un montant de plus de 5,81 milliards de dirhams (MMDH) au taux de 1,85%, ajoute la même source. Pour les maturités de 2 ans, elles portent sur un montant de plus de 7,25

MMDH, au taux nominal de 2,40%, note le communiqué. Concernant les maturités de 10 ans et de 5 ans, elles portent respectivement sur un montant de plus de 9,66 MMDH et de 17,49 MMDH, aux taux respectifs de 4,2% et de 2,8%, relève la DTFE.

# Le rôle crucial des sociétés de change de devises

Le rôle des sociétés de change de devises, communément appelées bureaux de change, en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC-FT) se veut plus que jamais crucial, en particulier avec leurs nouvelles obligations définies dans la circulaire 01/2021 de l'Office des changes.

Pour ce faire, cette circulaire appelle les bureaux de change de devises à mettre en place un dispositif de vigilance et de veille interne adapté à la taille de leur activité et aux risques liés à cette activité, rapporte la MAP.

Ce dispositif comprend une série de procédures, dont l'identification et la connaissance des clients et des bénéficiaires effectifs conformément aux dispositions de l'article 12 de ladite circulaire et la mise à jour et la conservation des documents afférents aux clients et aux opérations qu'ils effectuent.

Il s'agit, aussi, des règles de filtrage des données des clients habituels, des clients occasionnels et des bénéficiaires effectifs des opérations, par rapport aux listes des instances internationales habilitées et aux dé-

cision de la Commission nationale chargée de l'application des sanctions prévues par les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies relatives au terrorisme, à la prolifération des armes et à leur financement.

Le dispositif comprend également le suivi et la surveillance des opérations, les déclarations d'opérations suspectes à l'Autorité nationale de renseignement financier (ANRF) et la sensibilisation et la formation du personnel de la société de change de devises.

La circulaire bien accueillie par les professionnels!

En effet, cette circulaire a été bien accueillie par les sociétés de change de devises qui font part de leur engagement à respecter les nouvelles obligations. C'est ce qu'a affirmé le président de la Fédération marocaine des sociétés de change, Abderrazzak Mahmoudi.

"La fédération est engagée inconditionnellement à ce que ses membres respectent les normes de vigilance telles qu'elles sont définies dans la circulaire 01/2021, afin de contribuer à rehausser l'image de notre pays vis-à-vis des instances internationales", a-t-il dit dans un entretien à la MAP.

Et de poursuivre: "La fédération représente l'ensemble des cambistes du pays qui sont d'environ 750 petites et moyennes entreprises (PME). Ce sont des entreprises qui ont une activité unique, à savoir le "change de devises". Ce sont donc des sociétés spécialisées, dont les dirigeants sont des personnes hautement qualifiées en matière de change manuel".

C'est pour cette raison que cette circulaire a été parfaitement assimilée, et ce, suite aux séminaires de formations et de sensibilisation menés conjointement entre la fédération et



l'Office des changes, a fait savoir M. Mahmoudi.

Ladite circulaire, a-t-il rappelé, a été élaborée après modification de la loi 43.05, jugée par les instances internationales incomplète, ajoutant que selon les sociétés de change de devises, "cette circulaire apporte de nouvelles pratiques sur la forme qui sont désormais respectées, mais pas sur le fond, puisqu'elle stipule la bonne connaissance des clients et la détection des opérations suspectes, chose que les sociétés de change de devises au Maroc maîtrisent parfaitement, et ce grâce à leur expertise et savoir faire, surtout que c'est leur unique métier au quotidien".

Les bureaux de change face à de multiples défis

Au Maroc, le secteur de change de devises fait face à une multitude de défis et contraintes, dont les effets ont été accentués davantage par la crise liée à la pandémie du Covid-19.

A cet égard, M. Mahmoudi a indiqué que "le grand problème dont souffre le secteur de change de devises est qu'il est méconnu".

En effet, l'administration de tutelle (l'Office des changes) considère ces sociétés comme étant des petites structures à qui le champ d'action est

limité à la collecte de la devise pour la reverser aux grandes structures (les banques), a-t-il fait remarquer.

C'est la réglementation qui le prévoit. Elle exige sous peine de sanctions de ne pas détenir plus de la contre valeur de cinq cent mille dirhams en devises et reverser le reliquat dans un délai maximum de 24H, tout le surplus doit être vendu aux banques, lesquelles, bien entendu, imposent leurs cours selon leurs besoins et le besoin de leur marché, a expliqué M. Mahmoudi.

Et de soutenir: "Une question s'impose: et si le prix ne nous conviendrait pas? Je vous dirai qu'il n'y a pas d'autre choix et ce, même à perte".

En outre, M. Mahmoudi a souligné que le secteur reste méconnu parce que la Banque centrale, contrairement à l'Office des changes, considère les sociétés de change comme des structures financières en mesure de s'adapter avec le régime de flexibilité et d'intervenir dans le marché de change national qui nécessite l'analyse et la gestion du risque de change.

D'après la Banque centrale, "le problème que connaît ce secteur réside dans la non-qualification profes-

sionnelle des gérants de ces sociétés à gérer ce risque, alors qu'en réalité c'est la réglementation qui les prive de toute action", a-t-il ajouté, notant que le passage au régime de flexibilité a nécessité une réglementation qui "malheureusement a exclu ce secteur pour le priver de gérer le risque de change comme recommandé par la Banque centrale".

Ainsi, l'obligation de vendre à un seul client et qui est aussi concurrent (le secteur bancaire), l'obligation de céder dans les 24H sous peine de sanctions (limitation de toute possibilité de négociation en privilégiant un secteur au détriment de l'autre) et les dotations de ventes de devises accordées au secteur bancaire et pas aux sociétés de change sont les principales entraves à l'émergence et à la pérennité de ce secteur, a résumé M. Mahmoudi.

Malgré cette situation alarmante, a-t-il soutenu, le secteur des sociétés de change de devises continue à croire que les autorités monétaires marocaines, qui ont toujours joué un rôle de régulateur, sauront accompagner ce secteur, lequel contribue à la collecte des devises, à la réduction du marché parallèle et à la vigilance permanente de LBC-FT.



**Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme**

## Augmentation des acceptations en réassurance de 45,9% en 2020

Les acceptations en réassurance se sont élevées à 3 milliards de dirhams (MMDH) en 2020, enregistrant une croissance exceptionnelle de 45,9%, selon l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS).

Ces acceptations améliorent ainsi leur part dans le total des primes émises qui s'élève à 6,2% contre 4,4% en 2019, indique l'ACAPS dans son rapport annuel 2020 présenté mercredi par le président par intérim de l'Autorité, Othman Khalil El Alamy, au

chef du gouvernement, Aziz Akhannouch.

A l'origine de cette nette progression, rapporte la MAP, les flux d'acceptation générés par la garantie contre les conséquences d'événements catastrophiques (+361,3 millions de dirhams), la hausse des acceptations des affaires facultatives marocaines (+341 millions de dirhams) et l'augmentation des acceptations des affaires étrangères (+116 millions de dirhams), explique la même source.

Avec l'entrée en vigueur de la garantie

des événements catastrophiques en 2020, les assureurs directs ont amélioré leur contribution dans les acceptations pour s'établir à 19%, tandis que la part des réassureurs exclusifs a diminué à 81% (contre 90% en 2019), fait savoir l'ACAPS.

Ledit rapport fait aussi ressortir que le montant des prestations et frais payés s'est établi à 27,9 MMDH, en baisse de 3,2% par rapport à 2019. Ce repli a été plus marqué en assurance non vie (-5,4%) qu'en assurance vie (-0,4%).

Parallèlement, les charges techniques d'exploitation ont enregistré une hausse de 2,2% à 9,5 MMDH. Sur les contrats d'assurance "épargne", les rachats ont connu une hausse cantonnée de 5,6% à 9,6 MMDH. Conjuguée à la stagnation du chiffre d'affaires, la collecte nette a enregistré une baisse de 5,8% à 7,8 MMDH.

En assurance non vie, le ratio combiné, qui mesure la performance technique de la branche chargement compris, a diminué de 5,1 points à 92,2%.

# Art & culture

## Vernissage d'une exposition artistique à l'occasion du nouvel an amazigh

Le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid a inauguré, jeudi à Rabat, une exposition artistique à l'occasion du nouvel an amazigh 2972, en présence de plusieurs intellectuels et acteurs de la culture amazighe.

L'exposition, qui célèbre le nouvel an amazigh, se concentre sur les aspects les plus importants du patrimoine culturel matériel et immatériel de la culture amazighe, comme étant une composante essentielle de l'identité marocaine, caractérisée par sa grande diversité et sa richesse.

Cette exposition, qui se poursuivra jusqu'au 20 janvier à la Galerie d'art Mohamed El Fassi, relevant du Département de la culture, est divisée en plusieurs thèmes, dont les vêtements et bijoux traditionnels, la cuisine traditionnelle, la musique et les publications.

A cette occasion, M. Bensaid a souligné dans une déclaration à la presse

que cette exposition célèbre la culture amazighe, bien que les circonstances n'ont pas permis l'organisation d'une grande fête célébrant la mémoire marocaine et amazighe.

Le ministre a mis en exergue les efforts concertés par le Département de la culture et l'ensemble des acteurs concernés, soulignant l'importance de la célébration de cette journée pour mettre en avant l'action accomplie par le gouvernement en matière de promotion de la culture amazighe.

Conformément à l'esprit de la Constitution de 2011, une série d'initiatives ont été mises en avant par le département de la culture, y compris la traduction du site <https://maroc.ma/> afin que les citoyens qui parlent amazigh soient informés des activités Royales et gouvernementales.

Dans la même veine, le recteur de l'Institut Royal de la culture amazighe (IRCAM), Ahmed Boukous, a relevé

dans une déclaration similaire que depuis l'adoption de la langue amazighe comme langue officielle aux côtés de l'arabe, des efforts importants ont été consentis, notamment dans le domaine de la consécration de l'amazigh, principalement sur la scène médiatique.

Les attentes demeurent grandes pour la mise en œuvre des dispositions contenues dans la loi organique n°16-26 fixant le processus de mise en œuvre du caractère officiel de l'amazigh, a-t-il ajouté, notant qu'il existe une initiative gouvernementale visant à intégrer la langue et la culture amazighes dans les plans d'action des ministères.

De telles initiatives sont importantes dans la mesure où elles permettront de donner un coup de pouce au processus de concrétisation du caractère officiel de l'amazigh, a souligné M. Boukous, précisant qu'il existe de nombreuses contraintes portant notamment sur l'enseignement de l'amazigh et sa gé-

néralisation à différents niveaux du système éducatif.

Par ailleurs, le recteur de l'IRCAM s'est félicité de l'initiative du ministère de l'Éducation, du Préscolaire et des Sports de recruter des jeunes spécialisés dans les études amazighes, en consacrant 200 postes financiers en 2021 et 400 postes en 2022, ajoutant qu'il s'agit d'un pas en avant considérable compte tenu de la rareté des cadres en matière d'enseignement de la langue amazighe.

A l'occasion de l'exposition, une série de réalisations du Département de la culture dans le domaine de la promotion de la culture amazighe ont été mises en avant, notamment le soutien à l'œuvre amazighe, la création de prix incitatifs dans le cadre du Prix du livre du Maroc, l'inscription du patrimoine amazigh matériel et immatériel sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO et la traduction du site web du département de la Culture, entre autres.



## Pleins feux sur les œuvres singulières du plasticien Mostafa Maftah



Les œuvres singulières de l'artiste-peintre Mostafa Maftah et du photographe Abderrahmane Doukkane ont été, jeudi soir, sous les feux des projecteurs,

à l'occasion de l'exposition "From Master To Disciple", initiée par la Fondation Al Madava Villa des arts.

Cette exposition exception-

nelle, qui se poursuit jusqu'au 30 mars prochain, plonge les visiteurs dans l'univers personnel de ces deux artistes aux expressions spontanées, leur permettant ainsi de découvrir le talent avéré de MM. Maftah et Doukkane, à travers une variété, une richesse et un dialogue entre les œuvres de ces deux hommes liés par une relation amicale et instructive.

Ces deux artistes aux styles différents se partagent comme dénominateur commun l'intérêt qu'ils manifestent à la mémoire des lieux, aux anciens jeux d'enfants et au dialogue intergénérationnel auquel ils accordent une attention particulière.

En effet, les photographies de Doukkane et les peintures et tapisseries de Maftah, qui trônent sur les cimaises de la villa des arts, représentent les œuvres de deux artistes qui semblent se tenir et former une amicale et bienveillante compagnie, à l'image des

liens anciens qui unissent ces deux hommes aux âges, aux pratiques et aux parcours pourtant différents et différenciés.

"S'accompagner l'un et l'autre, dans leur vie, dans leur art et dans cette exposition aujourd'hui. Et s'ils ont réussi aussi bien à s'accorder sur ce rythme respectueux de ce qui fait autant leur individualité que ce qui leur crée une communauté, c'est aussi parce qu'ils ont pris le temps de s'écouter et d'apprendre mutuellement de leur personnalité, de leur art et de leur univers dans une belle relation de transmission qui transcende les hiérarchies institutionnelles et usuelles du maître et de l'élève pour s'inscrire plutôt dans celle, mystique des compagnons", lit-on dans un livre de présentation de cette exposition.

A travers cette exposition, Mostafa Maftah présente un ensemble constitué de peintures dont l'apparence laisse deviner

une composition palimpsestique complexe, ainsi que des œuvres textiles que l'on peut apparenter à la pratique plutôt artisanale de la tapisserie. Abderrahmane Doukkane, lui, expose quelques séries cohérentes de photographies qu'il accompagne d'un dispositif d'archives installé au cœur des espaces d'exposition.

"Soit deux manières parmi tant d'autres de faire œuvre, mais qui nous disent toutes les deux ce que l'art doit aux apprentissages et aux expérimentations", souligne-t-on. Pour Abderrahmane Doukkane, qui a participé à de nombreuses expositions personnelles et collectives et résidences artistiques et remporté certains prix, son apprentissage du médium photographique procède d'une toute autre démarche et peut-être même davantage d'une itinérance plutôt que d'une décision ou intention ferme, voire résolue ou réfléchie.

# Parution de "L'historiographe du Royaume" de Maël Renouard

"L'historiographe du Royaume", un roman du philosophe et écrivain français Maël Renouard, publié en 2020, vient de paraître aux éditions "La Croisée des Chemins".

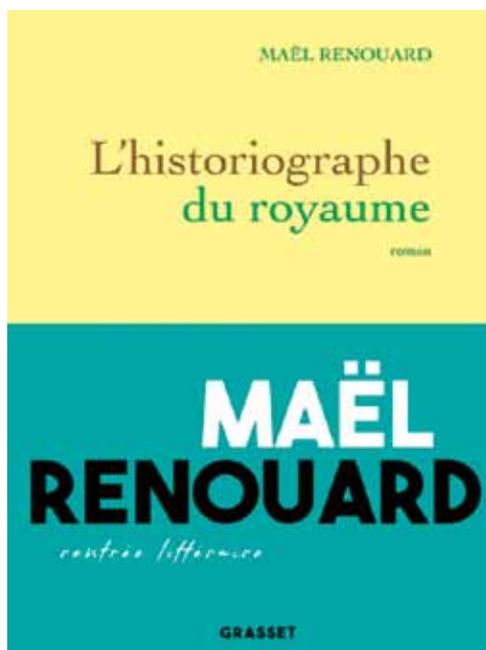
Ce conte trépidant de 330 pages (format moyen), originairement édité chez Grasset, mêle réalité et fiction quant au parcours de l'historiographe du Royaume de la fin des années soixante (1968), Abderrahmane Eljarib, un personnage fictif.

Le roman de Maël Renouard laisse entrevoir un récit classique de narration aux allures de conte moderne, emprunté par son héros (Abderrahmane Eljarib), fils d'instituteur dans une province éloignée, qui, le 28 août 1968, fut nommé historiographe du Royaume, "comme Racine sous Louis XIV, comme Voltaire sous Louis XV".

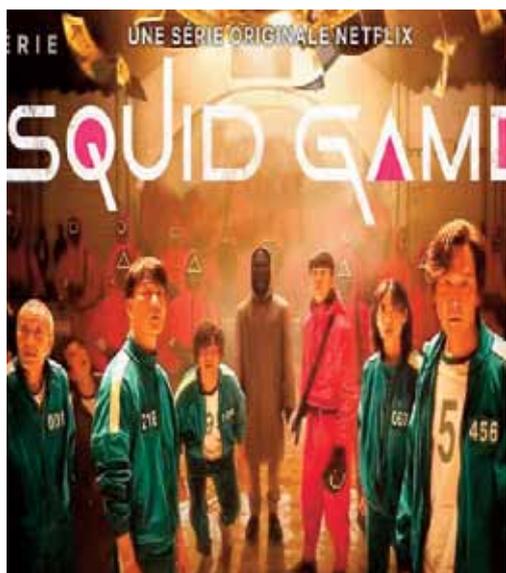
Le livre invite à la découverte du Maroc de la fin du protectorat au milieu des années 70. De Rabat à Meknès en passant par Tarfaya, le lecteur s'imisce dans les aventures du narrateur. Cette œuvre de XIV chapitres est considérée par son auteur, telle "une transposition virtuose des Mille et une nuits et des mémoires de Saint-Simon au XXème siècle, qui nous fait revivre trente ans d'histoire du Maroc". "L'historiographe du Royaume" a été finaliste du prix Goncourt en 2020, il a, par ailleurs, reçu le Prix des lecteurs des écrivains du Sud 2021.

Maël Renouard est agrégé de philosophie en 2001 et ancien élève de l'ENS Ulm (1998-2002). Membre du Centre littérature, philosophie et morale (CRRLPM), il a été conseiller de François Fillon et auteur d'essais sur Julien Gracq et Yves Bonnefoy.

Il a obtenu le prix Décembre 2013 pour "La réforme de l'opéra de Pékin".



# "Squid Game" nominée pour 4 prix Screen Actors Guild Awards



La série télévisée sud-coréenne "Squid Game" diffusée sur Netflix a été nominée pour quatre prix de la 28ème édition des Screen Actors Guild Awards (SAG Awards), selon l'annonce officielle de la liste des nommés publiée par le syndicat des acteurs de cinéma et de télévision aux États-Unis.

A travers ces nominations, "Squid Game", "la série télévisée la plus populaire de 2021, a été largement reconnue", a indiqué l'agence de presse américaine AP.

"Squid Game" a fait l'histoire aux SAG Awards; la première série TV en langue étrangère nommée, a écrit pour

sa part le magazine américain Variety.

La série sud-coréenne a été nommée dans la catégorie Ensemble in a Drama Series, une récompense décernée à un ensemble d'acteurs d'une série télévisée qui ont montré les meilleures performances.

C'est la première fois qu'une série télévisée non anglophone est nommée aux SAG Awards, qui sont les uniques récompenses attribuées par des acteurs à des personnes de leur profession.

Les lauréats des SAG Awards sont déterminés par 124.000 votants composés d'acteurs et membres du syndicat SAG-AFTRA, a indiqué SAG Awards dans un communiqué.

Dans la catégorie cinéma, les lauréats des SAG Awards auront plus de chances d'être nommés aux Oscars puisqu'une partie des votants participent également au choix de l'Académie des arts et sciences du cinéma.

La cérémonie de remise des prix des 28e SAG Awards se déroulera le dimanche 27 février (heure américaine) à Barker Hangar à Santa Monica et sera diffusée sur les chaînes de télé-

vision TNT et TBS.

Le show tv met en scène l'histoire de personnes en difficultés financières invitées à une mystérieuse compétition de survie. Participant à une série de jeux traditionnels pour enfants, mais avec des rebondissements mortels, elles risquent leur vie pour une grosse somme d'argent.

Un phénomène à l'écho planétaire au point qu'une université australienne s'est inspirée de Squid Game pour les cours d'économie de leurs élèves. Un cours donné à la Monarch University Business School, dans la ville de Melbourne, a confirmé que la série était l'idéale pour enseigner des théories économiques complexes.

Toutefois, le cours n'aborde pas la dangerosité des jeux. "La série Netflix se concentre sur six jeux, nous en avons choisi trois pour représenter les meilleures applications pratiques de la théorie des jeux pour les étudiants. Les joueurs de Squid Game sont une métaphore pour les entreprises et nous avons examiné les interactions stratégiques de Squid Game par rapport aux affaires réelles".

## Bouillon de culture

### YouTube

La vidéo sud-coréenne "Baby Shark Dance" a enregistré, jeudi, plus de 10 milliards de vues sur YouTube, un record mondial, a annoncé le créateur de la chanson.

"Dix milliards est un chiffre énorme qui dépasse la population mondiale de 7,8 milliards annoncée par le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP)", s'est félicité la société "Pinkfong" sur les réseaux sociaux.

Publiée pour la première fois en juin 2016 dans le cadre de la série de chansons pour enfants de Pinkfong, la chanson est devenue un phénomène mondial grâce à son air entraînant.

"Baby Shark" est entrée au Guinness World Records en tant que vidéo la plus regardée sur YouTube en récoltant 7 milliards de vues en novembre 2020. Elle s'est même hissée dans les classements musicaux mondiaux, se classant à la 32e place du Billboard's Hot 100 et à la 6e place du British Official Charts en 2019.

### Littérature

"Mardochee", un roman historique saisissant de l'écrivain Kebir-Mustapha Ammi, vient de connaître une nouvelle édition chez La Croisée des chemins.

Ce livre de 258 pages (format moyen), préfacé par l'écrivaine Alice-Catherine Carls, a choisi un épisode de la vie de Charles de Foucauld, futur saint de l'Église, qui s'est rendu au Maroc en 1883, déguisé en rabbin, sous le nom de Joseph Aleman pour entamer une minutieuse exploration de ce pays.

"Mardochee doit se lire comme une épopée de la naissance du Maroc moderne dont l'intrigue a valeur de mythe fondateur", lit-on dans la préface.

En tête de cet ouvrage, Catherine Carls donne une biographie de "Mardochee Aby Serour" (1826-1856), un rabbin qui naquit à Akka dans une famille de bijoutiers, grandit à Marrakech, étudia à Jérusalem, vécut en Europe (Constantinople, Salonique, la Provence), puis se fixa à Alger où il devint citoyen français.

Selon l'écrivaine, les documents sur la vie de Mardochee sont minces et certains sont éparpillés aux quatre coins de la Méditerranée, dans les lieux où il vécut, et certains sont conservés dans les sociétés de géographie de Mogador, d'Alger et de Paris aux travaux desquelles il participa.

Kebir Ammi a choisi d'abord de rester fidèle à la vérité humaine des personnages (Mardochee et Charles de Foucauld). Puis il a donné la parole à Mardochee qui n'avait jamais pu parler de ce voyage et apportait une perspective maghrébine. Enfin, il a conservé plusieurs éléments véridiques essentiels en suspens : les désaccords entre les deux hommes, les dangers qu'ils coururent, les rivalités coloniales et les buts de la mission du vicomte (de Foucauld), ajoute-t-on.



## Meghan Markle aurait-elle tenté d'éclipser la reine ?

Barbara Taylor Bradford, l'auteur de "A Woman Of Substance", s'est confiée au Daily Mail concernant les attentes de Meghan Markle lorsqu'elle est arrivée au royaume. La duchesse de Sussex, 40 ans, pensait qu'elle serait une star au Royaume-Uni, selon l'auteur. Seulement, le Royaume-Uni a déjà sa star : la Reine Elizabeth II ! "Meghan est venue au Royaume-Uni en imaginant qu'elle serait la star du tapis rouge, alors qu'elle n'était guère plus qu'une starlette en Amérique", avait déclaré Barbara au Daily Mail. "Ce qu'elle [Meghan] n'a

pas réalisé, c'est que nous avons déjà une étoile brillante sur le tapis rouge, quelqu'un qui est là depuis 70 ans. Elle s'appelle la Reine", ajoute-t-elle.

Lors de cette interview au média, Taylor Bradford n'a pas manqué de faire l'éloge de la souveraine et de son petit-fils, le prince William, 39 ans. "La reine est magnifique, et William et Kate gagnent en stature jour après jour. Elle est divine - et comment fait-elle pour rester aussi mince ?", toujours d'après Bradford.



## Quand Carla Bruni évoque le #MeToo dans la musique

En 2017, plusieurs actrices dont Rose McGowan ou encore Ashley Judd ont cédé la voie à un hashtag devenu mouvement planétaire : #MeToo. Mais si le cinéma et même la mode ont été frappés de plein fouet par cette levée de bouclier féministe, le monde de la musique, lui, y a été imperméable. "Il n'y a pas eu de #MeToo dans la musique", résume ainsi Carla Bruni-Sarkozy dans les colonnes du magazine Paris Match ce jeudi 13 janvier, "ça ressemble bien au monde de la musique." La chanteuse accompagne ses propos d'un rire. Un rire jaune ? "Il doit pourtant y avoir des prédateurs comme dans les autres milieux. Je ne

sais pas pourquoi cela n'est jamais sorti", a-t-elle poursuivi.

L'ex-Première dame glisse alors un commentaire plein d'ironie, laissant sans doute croire qu'elle en sait bien plus qu'elle ne le fait paraître. "Peut-être que les victimes sont trop consentantes ?", a-t-elle ajouté. Mais s'il faudra peut-être attendre avant que le mouvement #MeToo ne s'implante dans le monde musical, Carla Bruni-Sarkozy estime et espère que cette mobilisation "intimide désormais les prédateurs." Elle laisse cependant place au doute : "Je ne sais pas si ça va marcher. Et peut-être qu'il protège un petit peu les plus fragiles."



## Kanye West fait l'objet d'une enquête pour avoir frappé un fan

Désormais appelé Ye, le rappeur Kanye West aurait frappé un fan qui voulait un autographe, selon Mirror. Cette scène s'est produite à l'extérieur d'un club chic dans le centre de Los Angeles dans la matinée du jeudi 13 janvier 2022. Kanye West fait donc l'objet d'une enquête de police pour "coups et blessures".

Toujours selon Mirror, le fan aurait discuté avec l'artiste récompensé par un Grammy Award à l'extérieur de sa voiture. Suite de quoi, Kanye, 44 ans, serait sorti de son véhicule garé près du Soho Warehouse pour avoir une vive altercation avec le fan. Des spéculations non confirmées de FOX 11 rapportent des échanges physiques. Le père de 4 enfants aurait donné un coup de poing à ce fan. Ce qui l'aurait fait tomber au sol, toujours selon FOX 11. La même source affirme que le chanteur, Jesus Walks, n'était pas présent quand la police est arrivée sur place.

Cet incident se serait produit vers 3h du matin le jeudi 13 janvier dernier alors que l'actuel compagnon de Julia Fox était assis dans son SUV à l'extérieur du club chic réservé aux membres. Un porte-parole de la police de Los Angeles a confirmé un rapport d'incident aux premières heures du jeudi dernier mêlant Kanye West. En tant que suspect, l'ex de Kim Kardashian a été nommé pour une enquête pour coups et blessures.



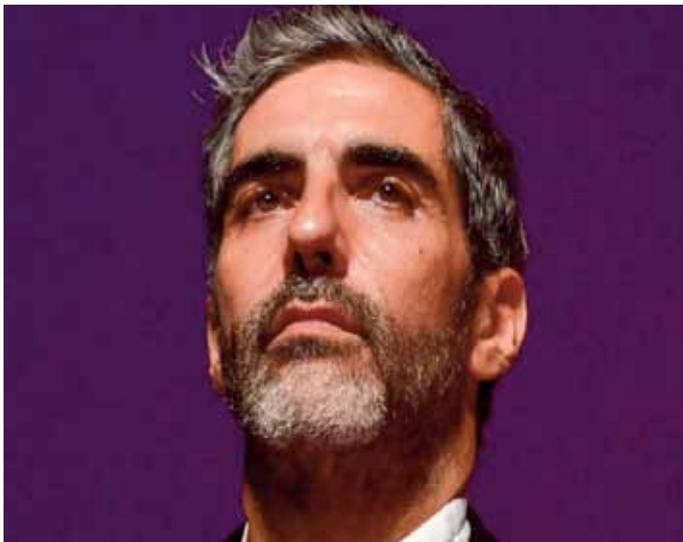
## Ary Abittan dans la tourmente

Rien ne va plus pour Ary Abittan. Le 31 octobre dernier, l'humoriste de 47 ans était placé en garde à vue à la suite du dépôt d'une plainte pour viol d'une jeune femme de 23 ans, avec qui il entretenait une liaison depuis peu. A peine deux jours plus tard, le couperet tombait : il est mis en examen et placé sous contrôle judiciaire. S'il a pris la décision de se mettre au vert et de disparaître des radars, il n'en est pas moins au cœur d'un tourbillon médiatique. Et pour cause, ce début d'année 2022 devait être chargé pour lui sur le plan professionnel.

A commencer par la tournée de son nouveau one-man-show Pour de vrai lors duquel il devait évoquer "sans tabou sa vie

quotidienne avec sa sensibilité", comme indiquait le synopsis, précisant qu'il y était également question de "sa vision du couple". Un thème dont il voulait s'emparer avec "son humour survolté et délirant". Pas moins de 51 dates étaient prévues à compter du 18 décembre 2021. Mais face à l'ampleur de l'accusation, Ary Abittan - qui reste présumé innocent - n'a eu d'autre choix que d'annuler sa tournée précipitamment. Ce qui n'est pas sans conséquence.

Selon des informations, Gilbert Coullier, le tourneur d'Ary Abittan lui réclame ainsi plusieurs millions d'euros de manque à gagner. Pas de doute, la descente aux enfers continue pour ce père de trois filles.



## Kylie Jenner bat un nouveau record sur Instagram

Kylie Jenner est officiellement la reine d'Instagram. La benjamine du clan Kardashian-Jenner est la première femme au monde à réunir 300 millions d'abonnés sur Instagram. Elle est la deuxième personne la plus suivie au monde, derrière Cristiano Ronaldo et ses quelque 389 millions de «followers». Le compte officiel d'Instagram reste toutefois le plus suivi (460 millions d'abonnés). Avant elle, c'est Ariana Grande qui occupait la place de la femme avec le plus d'abonnés (aujourd'hui, elle en comptabilise 289 millions). La chanteuse avait, à l'époque, battu Selena Gomez.

La businesswoman s'est écartée des réseaux sociaux depuis l'effroyable accident de l'Astroworld Festival. Son partenaire, Travis Scott, donnait un concert lorsqu'un mouvement de foule est survenu et a provoqué la mort de dix spectateurs. Les deux célébrités avaient partagé des déclarations en hommage aux défunts. Kylie Jenner a fait son retour sur Instagram après plusieurs semaines d'absence en partageant une vieille photo de sa mère.

## Didier Raoult désavoué par sa fille médecin

Les idées du professeur Raoult ne sont pas du goût de tout le monde, même au sein de sa famille. Dans un article paru le 12 janvier, Le Monde indique que Magali Carcopino-Tusoli, la fille aînée de Didier Raoult, a décidé de citer en comparution directe pour "diffamation et injures" l'un des plus proches collaborateurs de son géniteur, à savoir Eric Chabrière. Le biochimiste est chargé par l'Institut hospitalo-universitaire (IHU) de Marseille de défendre les propos controversés du professeur sur les réseaux sociaux. Une première audience doit avoir lieu le 4 février prochain devant la 11e Chambre du tribunal judiciaire de Marseille, d'après les informations du Monde, et l'Assistance publique des hôpitaux de Marseille (AP-HM) devrait se porter partie civile aux côtés de Magali Carcopino-Tusoli, ainsi que l'époux de cette dernière, Xavier Carcopino, gynécologue-obstétricien à l'hôpital nord de la cité phocéenne.

Pour rappel, Didier Raoult est déjà accusé de 9 infractions au Code de la déontologie médicale, et a reçu un blâme de la Chambre disciplinaire du conseil régional de l'Ordre des médecins de Nouvelle-Aquitaine. Le voilà désormais en litige avec sa propre fille, qui défend depuis le début l'importance du vaccin.



ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
 WILAYA REGION DRAA TAFILALT  
 PROVINCE D'ERRACHIDIA  
 CERCLE DE RISSANI  
 CAIDAT DE RISSANI  
 COMMUNE D'ES-SEFALAT  
 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

**AVIS DES EXAMENS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE  
 POUR L'ANNEE 2022**

LE PRESIDENT DE LA COMMUNE ES-SEFALAT A RISSANI :

AVIS QU'IL SERA ORGANISE DES EXAMENS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE POUR L'ACCES AUX  
 GRADESSUIVANTS :

GRADE D'ORIGINE	NOUVEAU GRADE	DATE DEPOT DE DOSSIER DE CANDIDATURE	DATE ET LIEU DES EXAMENS		CONDITIONS DE PARTICIPATION A L'EXAMEN
			EPREUVE ECRITE	EXAMEN ORAL	
TECHNICIEN 4 <sup>e</sup> GRADE ECHELLE 8	TECHNICIEN 3 <sup>e</sup> GRADE ECHELLE 9	LA DEMANDE DE PARTICIPATION A L'EXAMEN SERA DEPOSEE JUSQU'AU 03/02/2022 AU PLUS TARD AU SERVICE GRIH.	L.E : 05/02/2022 A PARTIR DE 09H AU SIEGE DE LA COMMUNE	L.E : 12/02/2022 A PARTIR DE 09H AU SIEGE DE LA COMMUNE	SIX (06) ANS DE SERVICE DANS LE GRADE D'ORIGINE
ADJOINT TECHNIQUE 3 <sup>e</sup> GRADE ECHELLE 6	ADJOINT TECHNIQUE 2 <sup>e</sup> GRADE ECHELLE 7				

N°239/PA

المملكة المغربية  
 وزارة الداخلية  
 عمالة إقليم شيشواة  
 دائرة أماتوكة  
 قيادة أماتوكة  
 جماعة رحالة

**إعلان عن مباراة**

الكفاءة المهنية لولوج منصب مساعد تقي الدرجة الثانية السلم 7

ومساعد إداري الدرجة الثانية السلم 7

يعلن رئيس المجلس الجماعي لجماعة رحالة، عن تنظيم امتحان الكفاءة المهنية لولوج منصب مساعد تقي من الدرجة الثانية ومساعد إداري من الدرجة الثانية وذلك يوم : 06 فبراير 2022 على الساعة التاسعة بمقر جماعة رحالة لفائدة المساعدين التقنيين من الدرجة الثالثة والمساعدين الإداريين من الدرجة الثالثة الذين قضاوا 06 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة ، عدد المناصب الممتحن بشأنها: منصب واحد لكل فئة .

ويشتمل الامتحان على ما يلي :

**● الاختبارات الكتابية :**

1- اختبار كتابي : يتعلق بالقطاع المعني (المدة: 03 ساعات — المعامل 3)

**الاختبار الشفوي:**

تناقش فيه لجنة الامتحان مع المرشح المواضيع الكتابية عند الاقتضاء ، ومهامه وتخصصه وتختبر قدراته على ممارسة الوظائف او المهام المرتبطة بالدرجة الممتحن بشأنها (المعامل 3) .  
 تمنع عن كل اختبار نقطة عددية تتراوح بين 0 و 20 وتعتبر إقصائية كل نقطة تقل عن 20/05 .  
 يتأهل لاجتياز الاختبار الشفوي المرشحون الحاصلين على معدل لا يقل عن 10 على 20 في الاختبار الكتابي دون الحصول على نقطة إقصائية.

وعلى الراغبين في المشاركة، إيداع ملفاتهم مباشرة لدى مصلحة الموظفين بالجماعة.

وتتكون ملفات الترشيح من الوثائق التالية :

1- طلب خطي موجه لرئيس المجلس

2- نسخة من اقرار الترشيح

ويعتبر يوم 31 يناير 2022 آخر أجل لقبول طلبات الترشيح.

N°240/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
 PROVINCE DE OUARZAZATE  
 COMMUNE DE OUARZAZATE

**Programme prévisionnel  
 - 2022 -**

- Maître d'ouvrage : **Commune d'Ouarzazate**
- Année budgétaire : **2022**
- Coordonnés du service concerné : **Tél : 0524882430 / Fax : 0524882430**
- Lieu d'exécution ou de livraison : **Commune d'Ouarzazate**
- Le programme prévisionnel de la commune d'Ouarzazate pour l'année budgétaire 2022 est:

N°	Type	Objet	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Réserve aux petites et moyennes entreprises
<b>SERVICES</b>					
1	Hébergement et restauration	Réalisation des Prestations d'hébergement, de réception et de restauration pour le compte de la Commune d'Ouarzazate.	A.O. OUVERT	Février	-
2	Assurances	Assurances des membres du Conseil de la Commune d'Ouarzazate, Assurance incendie et responsabilité civile de la Commune d'Ouarzazate et Assurances de la main d'œuvre occasionnel de la Commune	Contrat	Janvier	-
3	Etudes	Réalisation des prestations de gardiennage et de sécurité	A.O. OUVERT	Janvier	-
4		Réalisation des prestations de nettoyage des locaux administratifs de la commune	A.O. OUVERT	Janvier	-
5		Réalisation des études topographiques à la ville d'Ouarzazate	B.C	Juin	-
6		Consultation architectural relative à la construction d'un complexe sportif à Hay Al Mohammadi.	Consultation Architecturale	Mars	-
7		Assistance technique et suivi des travaux d'achèvement de construction de l'abattoir à la Commune d'Ouarzazate	A.O. OUVERT	Avril	-
8		Etude technique et suivi des travaux de construction d'un complexe sportif.	A.O. OUVERT	Juin	-
<b>FOURNITURES</b>					
9	F- bureaux	L'achat de fourniture de bureau, produits d'impression, papeterie et imprimés.	A.O. OUVERT	Février	oui
10	Mobilier Bureau	Acquisition de mobilier de bureau	A.O. Ouvert	Février	oui
11	Bureau	Acquisition de matériel technique	A.O. OUVERT	Février	oui
12		Achat de produits alimentaires	A.O. OUVERT	Mars	-
13		Achat de pièces de rechange et pneumatique	Convention	Janvier	-
14		Achat de carburant et lubrifiant	Convention	Janvier	-
15		Acquisition de matériel informatique	A.O. Ouvert	Février	oui
16	matériaux	Achat de divers matériaux de construction.	A.O. OUVERT	Février	non
17	F-Electrique	L'achat de fourniture électrique pour l'entretien et réparation courants de réseaux et installation d'électricité	A.O. OUVERT	Février	non
18	Pavoiement	Achat de petit matériel fongible de décoration et de pavoiement	A.O. OUVERT	Mars	oui
19	Fourniture pour matériel	Achat de fourniture pour matériel technique et informatique	A.O. OUVERT	Janvier	oui
20		Acquisition d'un camion Nacelle	Contrat	Mars	-
21	Camion	Acquisition d'un camion Frigorifique pour transport de viande	Contrat	Mars	-
22	Produits	Achat des produits désinfectants	A.O. OUVERT	Février	oui
23		Achat des produits d'entretien ménager	A.O. OUVERT	Février	oui
24	Plantes	Achat de plantes et arbres	A.O. OUVERT	Février	oui
25	Pompes	Acquisition des pompes	A.O. Ouvert	Mars	oui
26	Motocycles	Acquisition des motocycles	A.O. OUVERT	Février	oui
27	Panneaux	Fourniture de panneaux de signalisation verticale et plaques des noms des rues	A.O. Ouvert	Mars	oui
28	Cadeaux	Achat d'objet d'art ou cadeaux remise en prix	B.C	Avril	oui
29		Achat de livre pour la remise en prix	B.C	Avril	oui
30	F- scolaire	Achat de fourniture scolaire	B.C	Juin	non
31	Impression	Fourniture et impression	B.C	Mars	oui
32	habillement	L'achat d'habillement des agents ayant droit	A.O. OUVERT	Mars	non
<b>Travaux</b>					
33	Achèvement	Travaux d'achèvement d'un Abattoir à la Commune d'Ouarzazate.	A.O. OUVERT	Avril	non
34	Aménagement	Travaux d'aménagement des espaces verts	A.O. OUVERT	Mars	oui
35		Travaux d'entretien courant des bâtiments administratifs.	A.O. OUVERT	Avril	oui
36	Entretien	Travaux d'entretien courant des voies.	A.O. OUVERT	Avril	oui
37		Entretien courant des espaces verts, jardins et forets	A.O. Ouvert	Février	oui
38	Réhabilitation	Travaux de réhabilitation de la Kasbah de Taourite	A.O. OUVERT	Avril	non
39		Entretien des places publiques, parcs, parkings et décharges publics	A.O. Ouvert	Mai	oui
40	Entretien	Entretien et réparation de réseaux téléphonique	B.C	Février	-
41		Travaux d'entretien d'égouts	A.O. OUVERT	Mai	oui
42		Travaux d'aménagement des places publiques	A.O. OUVERT	Janvier	oui
43	Installation	Travaux d'installation de poteaux et câblage électrique	A.O. OUVERT	Mars	non
44	Extension	Travaux d'extension de siège de la Commune d'Ouarzazate	A.O. OUVERT	Mars	non
45	Nouvelle construction	Travaux de construction de deux annexes administratives (1 <sup>ère</sup> et 4 <sup>ème</sup> ) à la Commune d'Ouarzazate	A.O. OUVERT	Mars	non
46	Voies	Travaux d'extension, renforcement et élargissement des voies dans la ville	A.O. OUVERT	Janvier	non
47	Mur de protection	Travaux de construction d'un mur de protection contre les inondations sur Oued Anatin	A.O. OUVERT	Mai	non
48	Égout	Travaux de construction d'égout	A.O. OUVERT	Mars	oui
49	Construction neuve	Travaux de construction des blocs sanitaires dans des places publiques	A.O. OUVERT	Janvier	non
50	Installation	Travaux d'installation de matérielles de signalisation verticale.	A.O. OUVERT	Juin	oui
51	Entretien	Entretien et réparation courant du matériel technique et informatique	B.C	Mars	oui
52		Entretien courant de mobilier de bureau	B.C	Avril	oui
53		Entretien et renouvellement de petit matériel de l'abattoir	B.C	Juin	oui
54	Nouvelle construction	Travaux de construction d'une piscine couverte	A.O. OUVERT	Février	non
55		Travaux de construction d'un complexe sportif à hay Al Mohammadi.	A.O. OUVERT	Octobre	non
56	Eau potable	Travaux d'adduction d'eau potable	A.O. OUVERT	Mars	oui
57	Branchement	Branchement au réseau de l'eau potable des terrains à la Commune d'Ouarzazate	A.O. OUVERT	Mars	oui
58		Branchement au réseau d'électricité des terrains à la Commune d'Ouarzazate	A.O. OUVERT	Mars	oui

N°241/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTRE DE L'AGRICULTURE DE LA PÊCHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS**  
**DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'AL HAOUZ**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 03/2022/HZ (SEANCE PUBLIQUE)**  
 Le 15/02/2022 à 10h00mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :  
**Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales en Milieu Rural**  
 Contrôle Topographique des Travaux d'élargissement et de renforcement de la RP2015 reliant Asni à Imlil du PK0+000 au PK14+800 (2ème tranche du PK0+000 au PK9+700) – Province d'ALHAOUZ  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être télé-

chargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>  
 Le cautionnement provisoire est fixé à : Cinq Mille Dirhams (5 000,00) Dhs.  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois cent soixante-dix-huit mille dirhams 0 centime TTC (378 000,00Dhs).  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
 - soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout.  
 - soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 - soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations  
 Les Entreprises non installées au Maroc doivent

fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de la consultation.  
**N° 245/PA**  
 Royaume du Maroc  
 Université Hassan II de Casablanca  
 Faculté de Médecine Dentaire  
 Avis d'appel d'offres ouvert N° 1/FMD/2021 (Séance publique)  
 Le 09/02/2022 à 11h, il sera procédé, à la salle de réunion de la faculté de Médecine Dentaire de Casablanca, rue Abou Al Aala Zahar Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° 1/FMD/2021 pour :  
 «GESTION EN CONCEPTION DE LA SALLE DE TIRAGE DE LA FACULTE DEE MEDECINE DENTAIRE CASABLANCA »  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service des affaires financières de la Faculté de Médecine Dentaire Casablanca à l'adresse sus indiquée, il peut aussi être téléchargé sur le portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 5 000.00DHS (Cinq Mille Dirhams)  
 L'estimation est fixée à : 180 000.00DHSTTC (Deux Cent Mille Dirhams)  
 Les pièces justificatives à fournir par les concurrents

sont ceux listés à l'article 7 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres.  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions et formes de

passation des marchés de l'Université Hassan II de Casablanca.  
 Les concurrents peuvent :  
 - soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau de service des affaires financières de la Faculté de Médecine Dentaire de Casablanca à l'adresse sus indiquée.  
 - soit les envoyer par

courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,  
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 N.B : - il y aura une visite des lieux le Jeudi 02/02/2022 à 10h30.  
**N° 246/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTRE DE L'INTERIEUR**  
**REGION DRAA TAFILALTE**  
**PROVINCE D OUARZAZAT**  
**COMMUNE TEOUET**

**AVIS**  
**AU EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AU TITRE DE L'ANNEE 2022**  
**ACCES AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 2 EME GRADE**

**La Commune de Teouet Organise le : 04/02/2022 l'examen d'aptitude Professionnelle Pour L' Accès Aux Grade C1\_ après.**

GRADES D'ACCES	DATE DEROULEMENT	CONDITION DE PARTICIPATION	DATE DE CLOTURE DE DEPOTS DES DOSSIERS	NOMBRE DE POSTES ATTRIBUES
Adjoint Technique de 2eme grade	04/02/2022	Des adjoint technique Ayant Au moins 6 ans D'ancienneté dans leurs Grade.	31/01/2022	1

**N°242/PA**

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTRE DE L'AGRICULTURE DE LA PÊCHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS  
**DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'AL HAOUZ**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT N° : 01/2022/HZ (SEANCE PUBLIQUE)**

**Le 15/02/2022 à 10 h 00 mn**, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales en Milieu Rural**  
**Travaux d'élargissement et de renforcement de la RP2015 reliant Asni à Imlil du PK0+000 au PK14+800 (2ème tranche du PK0+000 au PK9+700) – Province d'ALHAOUZ**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés PUBLICS <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Trois Cent Cinquante Mille (350 000,00) Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Vingt-quatre millions trois cent cinquante mille cinq cent cinquante-neuf dirhams 00 centimes TTC (24 350 559,00 Dh).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout.
- Soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail de marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations

**Production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classifications comme suit pour les entreprises installées au Maroc**

Secteur	Classe minimum	Qualification exigée
B : Travaux Routier et Voirie Urbaine	1	B1 : Travaux de Terrassements Routiers Courants B3 : Ouvrages d'assainissement routiers et traitement de l'environnement B6 : assises traitées et entrobés à chaud B8 : Structures de chaussée en grave traitées au ciment

**Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de la consultation.**

**N°243/PA**

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTRE DE L'AGRICULTURE DE LA PÊCHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS  
**DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'AL HAOUZ**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT N° : 02/2022/HZ (SEANCE PUBLIQUE)**

**Le 15/02/2022 à 10 h 00 mn**, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales en Milieu Rural**  
**Contrôle de la qualité des Travaux d'élargissement et de renforcement de la RP2015 reliant Asni à Imlil du PK0+000 au PK14+800 (2ème tranche du PK0+000 au PK9+700) –Province d'Al Haouz-**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Cinq Mille (5 000,00) Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Trois cent soixante-cinq mille huit cent cinquante dirhams 0 centime TTC (365 850,00 Dh).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout.
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation

**Production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification comme suit pour les entreprises installées au Maroc**

Activité	Catégorie	Qualifications
CQ : Contrôle de qualité	3	CQ.4 : Contrôle des travaux de chaussées bitumineuses type1 CQ.6 : Contrôle des travaux de chaussée à base de graves traitées aux liants hydrauliques CQ.7: contrôle des travaux des ouvrages d'art courant

**Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de la consultation.**

**N°244/PA**

«CAFE AAZOUZI» SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE  
CAPITAL SOCIAL: 100.000,00 DHS  
SIEGE SOCIAL: RACHIDIA III N° 177 BLOC A RDC - MOHAMMEDIA  
Dissolution anticipée  
Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 04/01/2022 de la société « CAFE AAZOUZI » SARL, il a été décidé ce qui suit :  
- Dissolution anticipée de la société ;  
- Nomination de M. Mohamed AAZOUZI comme liquidateur de la société ;  
- Fixation du siège de liquidation à : RACHIDIA III N° 177 BLOC A RDC - MOHAMMEDIA  
Le dépôt légal a été déposé au tribunal de l'insolvent de Mohammed le 13/01/2022 sous N° : 47, RC N° : 15725.  
N° 249/PA

"ST MODE" SARL A.U  
Aux termes d'un procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire à Casablanca en date du 09/06/2021, il a été décidé ce qui suit :  
I- La Ratification de la Cession des Parts intervenue entre Mr KHALID HATIM, en tant que cé-

dant de MILLE (1000) parts sociales, lui appartenant dans ladite société. Et Mr MY MUSTAPHA EL MENNANI, en tant que cessionnaire desdites parts.  
Par conséquent les articles 6&7 des statuts sont modifiés.  
II-La démission de Mr KHALID HATIM et la nomination de Mr MY MUSTAPHA EL MENNANI en qualité de gérant unique pour une durée illimitée.  
III-La société sera valablement engagée par la seule signature du gérant unique Mr MY MUSTAPHA EL MENNANI.  
VI-Etablissement des statuts refondus.  
Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date du 30/12/2021 sous le numéro 806663.  
POUR EXTRAIT ET MENTION  
N° 250/PA

"BEAUTY MADEMOISELLE BY CHOUIMI" SARL A.U  
Aux termes du PV AGE en date du 30/12/2021, il a été décidé ce qui suit :  
I- La Ratification de la Cession des Parts intervenue entre Mme EL AYADI CHOUIMISSA, en tant que cédatrice de la totalité de ses parts sociales soit 1000 parts sociales lui appar-

tiennent dans ladite société. Et Mr BADR BEHDIDOU, en tant que cessionnaire desdites parts.  
Par conséquent les articles 6&7 des statuts sont modifiés.  
II-La démission de Mme CHOUIMISSA EL AYADI et la nomination de Mr BADR BEHDIDOU en qualité de GERANT UNIQUE pour une durée illimitée.  
III- La société est valablement engagée par LA SEULE SIGNATURE du gérant unique Mr BADR BEHDIDOU.  
IV-Etablissement des statuts refondus.  
Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date du 13/01/2022 sous le numéro 808285.  
POUR EXTRAIT ET MENTION  
N° 251/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA  
SECRETARIAT GENERAL  
D.B.M.  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
Le 10/02/2022, il sera procédé dans les bureaux du secrétariat général de

la Province d'El Kelaâ des Sraghna.(Salle Ait Abdelmoula Abdelouahab) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix :  
• 1/2022/INDH A 10 H  
Lot n° :1 Travaux de construction de 14 unités préscolaires dans 11 communes relevant de la Province d'El Kelaâ des Sraghna  
- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 70 000.00 dhs (Soixante Dix Mille Dirhams).- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 3 201 480.00 DHS (Trois Million Deux Cent un Mille Quatre Cent Quatre Vingt Dirhams).  
Lot n° : 2 Travaux de construction de 14 unités préscolaires dans 8 communes relevant de la Province d'El Kelaâ des Sraghna  
- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 70 000.00 dhs (Soixante Dix Mille Dirhams)  
- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 3 337 224.00DHS (Trois Million Trois Cent Trente Sept

Mille Deux Cent Vingt Quatre Dirhams).  
Lot n° :3 Travaux de construction de 8 unités préscolaires dans 6 communes relevant de la Province d'El Kelaâ des Sraghna.  
- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40 000.00 dhs (Quarante Mille Dirhams).  
- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 678 620.00DHS (Un Million Six Cent Soixante Dix Huit Mille Six Cent Vingt Dirhams).  
Les dossiers de l'appels d'offres peuvent être retirés auprès de la Division du budget et matériel de la province. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
-soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la

Province El kelaâ des Sraghna.  
-soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.  
-soit les remettre au président de la commission de l'appels d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 des règlements de consultation.  
-Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-après :  
Secteur : A Classe :4  
Qualification : A2  
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.  
N° 252/PA

جامعة ابن زهر - أكادير  
ت. 05 28 227 260  
UNIVERSITÉ IBN ZOHR - AGADIR

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique Et de l'Innovation  
Université Ibn Zohr Agadir  
\*\*\*

**AVIS D'APPEL A CANDIDATURES**

conformément à la loi organique n° 02.12 relative à la nomination aux hautes fonctions supérieures en application des dispositions des articles 49 et 92 de la constitution tel qu'elle a été modifiée et complétée ;  
et à la loi 01.00 portant organisation de l'enseignement supérieur promulguée par Dahir n°1.00.199 du 15 safar 1421 (19 mai 2000) notamment son article 20 ;  
le Président de l'Université Ibn Zohr d'Agadir porte à la connaissance des Professeurs de l'Enseignement Supérieur qu'un appel à candidature est ouvert pour les postes suivants :

- ❖ Doyen de la Faculté de Chariâa- Ait Melloul ;
- ❖ Directeur de L'Ecole Supérieure De Technologie- Guelmim.

Les dossiers de candidatures peuvent être retirés du siège de la Présidence de l'Université Ibn Zohr sis à l'avenue Mehdi Ben Berka, Cité Riad Salam Agadir, ou à partir du site web de l'université : [www.uiz.ac.ma](http://www.uiz.ac.ma) du 24 au 28 Janvier 2022 inclus, selon les horaires suivant :  
9 :00 H à 16 :00H.

Les dossiers de candidature dûment constitués doivent être déposés, contre récépissé de dépôt, en six (06) exemplaires plus une copie sous format électronique sur USB (en Word et PDF) à la présidence de l'université Ibn zohr Agadir du 28 Février au 04 Mars 2022 selon les horaires suivant :  
9 :00 H à 16 :00H.

رئاسة جامعة ابن زهر - ص.ب 32/س 80 000 - أكادير - المغرب  
Présidence de l'Université Ibn Zohr - B.P 32/S - 80 000 - Agadir - Maroc  
Tél. : +212 (0) 528 227 125 - Fax: +212 (0) 528 227 260 - [contact@uiz.ac.ma](mailto:contact@uiz.ac.ma)  
[www.uiz.ac.ma](http://www.uiz.ac.ma)

N°247/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE FIGUIG  
COMMUNE DE FIGUIG

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT**

Il sera procédé, dans le bureau du Président du conseil Communal de Figui, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres des prix conformément à la date et l'heure et prescription indiqués dans le tableau ci-après :

Objet de l'appel d'offre	N° AO	Caution Provisoire en Dhs	Estimation TTC du maître d'ouvrage (dh)	Date et Heures
ACQUISITION DU MATERIELS ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE (MATERIELS D'ECLAIRAGE PUBLIQUE) DE LA COMMUNE DE FIGUIG	01/2022/CF	5 000.00 Cinq mille dirhams	195 769,20 Cent Quatre Vingt Quatre mille Sept cent Soixante Neuf Dirhams, 20 centimes	09/02/2022 à 10h00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la Commune de Figui, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma),  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Commune de Figui.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés de l'état conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 2-12-349 précité, à savoir :

1. Dossier administratif comprenant :
  - a- La déclaration sur l'honneur qui doit comporter les mentions prévues par l'Article 26 du décret n° 2-12-349 précité ;
  - b- L'original du récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu le cas échéant ;
  - c- pour le groupement une copie légalisée de la convention constitutive du groupement prévue par l'Article 157 du décret n° 2-12-349 précité.
2. Dossier technique comprenant :
  - Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;
  - Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.
3. Dossier additive comprenant : Toutes pièces complémentaires exigées par le règlement de consultation en raison de l'importance ou de la complexité des prestations objet du marché.

N°248/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE EL KELAA  
DES SRAGHNA  
SECRETARIAT  
GENERAL  
D.B.M.

AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT

Le 10/2/2022, il sera  
procédé dans les bureaux  
du secrétariat général de  
la Province d'El Kelaa  
des Sraghna.(Salle Ait  
Abdelmoula Abdelouahab)  
à l'ouverture des plis  
relatif à l'appel d'offres  
sur offres de prix :

• 2/2022/INDH A 11 H  
Travaux de construction  
d'un centre d'hémodia-  
lyse à la ville d'El Kelaa  
des Sraghna

- le cautionnement pro-  
visoire est fixé à la somme  
de : 100 000.00 dhs (Cent  
Mille Dirhams)

- l'estimation des coûts  
des prestations établie  
par le maître d'ouvrage  
est fixée à la somme de : 4  
633 848.00 DHS (Quatre  
Million Six Cent Trente  
Trois Mille Huit Cent  
Quarante Huit Di-  
rhams).

Les dossiers de l'appels  
d'offres peuvent être re-  
tirés auprès de la Division  
du budget et matériel de  
la province. Ils peuvent  
également être téléchar-  
gés à partir du portail des  
marchés de l'Etat  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présenta-  
tion ainsi que le dépôt  
des dossiers des concu-  
rrents doivent être  
conformes aux disposi-  
tions des articles 27, 29 et  
31 du décret n° 2-12-349  
relatif aux marchés pu-  
blics.

Les concurrents peuvent :  
-soit envoyer leurs plis,  
par courrier recom-  
mandé avec accusé de ré-  
ception, au bureau  
d'ordre de la Pro-  
vince El kelaa des  
Sraghna.

-soit déposer, contre récé-  
pissé, leurs plis dans le  
bureau d'ordre de la Pro-  
vince El kelaa des  
Sraghna.

-soit les remettre au pré-  
sident de la commission  
de l'appels d'offres au  
début de la séance et  
avant l'ouverture des  
plis.

- Soit envoyer par voie  
électronique conformé-  
ment à la disposition de  
l'arrêté du ministre de  
l'économie et des fi-  
nances n° 20-14 du 8  
kaada 1435(04/09/2014)  
relatif à la dématérialisa-  
tion des procédures de  
passation des marchés  
publics.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles pré-  
vues par l'article 4 des  
règlements de consulta-  
tion.

-Les concurrents doivent  
produire une copie certi-  
fiée conforme du certifi-  
cat de qualification et de  
classification suivant le  
secteur, l'activité et la  
classe minimale et les

qualifications ci-après :  
Secteur : A Classe : 3  
Qualification : A2  
Les concurrents non in-  
stallés au Maroc doivent  
fournir le dossier techni-  
que tel que prévu par le  
règlement de la consulta-  
tion.

N° 253/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE EL KELAA  
DES SRAGHNA  
SECRETARIAT  
GENERAL  
D.B.M.

AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT

Le 10/2/2022, il sera pro-  
cédé dans les bureaux du  
secrétariat général de la  
Province d'El Kelaa des  
Sraghna.(Salle AitAbdel-  
moulaAbdelouahab) à  
l'ouverture des plis relatif  
à l'appel d'offres sur offre  
de prix :

• 3/2022/INDH A 12 H  
TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DES  
PISTES RELEVANT DES  
CTS : DZOUZ-FRAITA-  
LOUED LAKHDER -  
M A R B O U H - O D  
YAAGOUB ; PROVINCE  
EL KELAA DES  
SRAGHNA.

- le cautionnement pro-  
visoire est fixé à la somme  
de : 100 000.00 DHS (Cent  
Mille Dhs).

- l'estimation des coûts  
des prestations établie  
par le maître d'ouvrage  
est fixée à la somme de : 5  
215 384.00DHS (Cinq  
Millions Deux Cent  
Quinze Mille Trois Cent  
Quatre Vingt Quatre Dhs  
).

Les dossiers de l'appel  
d'offres peuvent être re-  
tirés auprès de la Division  
du budget et matériel de  
la province. Ils peuvent  
également être téléchar-  
gés à partir du portail des  
marchés de l'Etat  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présenta-  
tion ainsi que le dépôt  
des dossiers des concu-  
rrents doivent être  
conformes aux disposi-  
tions des articles 27, 29 et  
31 du décret n° 2-12-349  
relatif aux marchés pu-  
blics.

Les concurrents peuvent :  
-soit envoyer leurs plis,  
par courrier recom-  
mandé avec accusé de ré-  
ception, au bureau  
d'ordre de la Pro-  
vince El kelaa des  
Sraghna.

-soit déposer, contre récé-  
pissé, leurs plis dans le  
bureau d'ordre de la Pro-  
vince El kelaa des  
Sraghna.

-soit les remettre au pré-  
sident de la commission  
de l'appel d'offres au  
début de la séance et  
avant les ouvertures  
des plis.

- Soit envoyer par voie  
électronique conformé-  
ment à la disposition de  
l'arrêté du ministre de  
l'économie et des fi-  
nances n° 20-14 du 8  
kaada 1435(04/09/2014)

relatif à la dématérialisa-  
tion des procédures de  
passation des marchés  
publics.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles pré-  
vues par l'article 4 du ré-  
glement de consultation.  
-Les concurrents doivent  
produire une copie certi-  
fiée conforme du certifi-  
cat de qualification et de  
classification suivant le  
secteur, l'activité et la  
classe minimale et les  
qualifications ci-après :  
Secteur : B Classe : 3  
Qualification : B1-B5  
Les concurrents non in-  
stallés au Maroc doivent  
fournir le dossier techni-  
que tel que prévu par le  
règlement de la consulta-  
tion.

N° 254/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE EL KELAA  
DES SRAGHNA  
SECRETARIAT  
GENERAL  
D.B.M.

AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT

Le 11/2/2022 à 10  
Heures, il sera procédé  
dans les bureaux du se-  
crétariat général de la  
Province d'El Kelaa des  
Sraghna. (Salle Ait Abdel-  
moula Abdelouahab) à  
l'ouverture des plis rela-  
tifs à l'appel d'offres sur  
offres de prix :

• 4/2022/INDH A 10 h  
-Etudes techniques et  
suivi des travaux de  
construction du centre  
des personnes autistes à  
la ville d'El Kelaa pro-  
vince d'El kelaa des  
Sraghna

- le cautionnement pro-  
visoire est fixé à la somme  
de : 2 000.00 DHS (Deux  
Mille Dhs).

- l'estimation des coûts  
des prestations établie  
par le maître d'ouvrage  
est fixée à la somme  
de 64 800.00 DHS  
(Soixante Quatre Mille  
Huit Cent dirhams).

Les dossiers de l'appel  
d'offres peuvent être re-  
tirés auprès de la Division  
du budget et matériel de  
la province. Ils peuvent  
également être téléchar-  
gés à partir du portail des  
marchés de l'Etat  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présenta-  
tion ainsi que le dépôt  
des dossiers des concu-  
rrents doivent être  
conformes aux disposi-  
tions des articles 27, 29 et  
31 du décret n° 2-12-349  
relatif aux marchés pu-  
blics.

Les concurrents peuvent :  
-soit envoyer leurs plis,  
par courrier recom-  
mandé avec accusé de ré-  
ception, au bureau  
d'ordre de la Pro-  
vince El kelaa des  
Sraghna.

sident de la commission  
de l'appel d'offres au  
début de la séance et  
avant l'ouverture des  
plis.

- Soit envoyer par voie  
électronique conformé-  
ment à la disposition de  
l'arrêté du ministre de  
l'économie et des fi-  
nances n° 20-14 du 8  
kaada 1435(04/09/2014)  
relatif à la dématérialisa-  
tion des procédures de  
passation des marchés  
publics.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles pré-  
vues par l'article 4 du ré-  
glement de consultation.  
-Les concurrents doivent  
produire une copie certi-  
fiée conforme du certifi-  
cat d'agrément D14

Les concurrents non in-  
stallés au Maroc doivent  
fournir le dossier techni-  
que tel que prévu par le  
règlement de la consul-  
tation

N° 255/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE EL KELAA  
DES SRAGHNA  
SECRETARIAT  
GENERAL  
D.B.M.

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA  
CONSEIL PROVINCIAL  
DGS/DDE/SM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

AAO N° 01/2022/BP

Le 17/02/2022 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial

d'El Kelaa des Sraghna. (Salle de réunion) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix :

❖ Travaux de création d'une halte routière des grands taxis (direction ben guerir et El Attaouia, à la CT El kelaa des sraghna (Achèvement)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 000.00 DHS (DixMille Dhs).  
- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 592.080.00dhs (cinq cent quatre-vingt-douze mille quatre-vingt dhs)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du service des marchés du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- 1-soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du conseil provincial d'Elkelaa des Sraghna
  - 2-soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre du conseil provincial d'Elkelaa des Sraghna.
  - 3-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
  - 4- Soit les envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

1/Pour les entreprises installées au Maroc

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-après :-

Secteur	Classe	Qualification exigées
L : Menuiserie charpente	4	L 2

2/Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'art 9 du règlement de la consultation

N°257/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
D'OUARZAZATE  
SG/DBM/SM  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°05/FDR /2021

Le 10 Février 2022 à 10h, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour les TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MURS DE CLOTURE DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES AU NIVEAU DES COMMUNES IMINOULAOUENE ET TOUNDOUTE A LA PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [http:// www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 20 000.00dhs (Vingt Mille Dirhams).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 787.224,00 dhs (Sept Cent Quatre Vingt Sept Mille

Deux Cent Vingt Quatre Dirhams, 00Centimes).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.  
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité  
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis  
-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

N° 258/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
D'OUARZAZATE  
SG/DBM/SM  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°06/FDR /2021

Le 10 Février 2022 à 10h30, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour les TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MURS DE CLOTURE DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES AU NIVEAU DES COMMUNES KOURA, SIROUA ET KHOUZAMA A LA PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [http:// www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 25 000.00dhs (Vingt Cinq Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1.028.652,00 dhs (Un Million Vingt Huit Mille Six Cent Cinquante Deux Dirhams, 00Centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-

349relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.  
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité  
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis  
-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

N° 259/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
D'OUARZAZATE  
SG/DBM/SM  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°07/FDR /2021

Le 10 Février 2022 à 11h, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour les TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE COLLEGE EL MOKHTAR ESSOUSSI : CONSTRUCTION DE QUATRE SALLES DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL ET UN BLOC SANITAIRE A LA COMMUNE TIDILI - PROVINCE D'OUARZAZATE-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [http:// www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 20 000.00dhs (Vingt Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de

839.536,80 dhs (Huit Cent Trente Neuf Mille Cinq Cent Trente Six Dirhams, 80Centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.  
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité  
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis  
-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

N° 260/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION BENI MELLAL - KHENIFRA  
PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH  
COMMUNE DE  
FQUIH BEN SALAH

**Avis d'Appel d'offres  
ouvert n°01 / 2022**

Il sera procédé au bureau de Monsieur le président Conseil de commune urbaine de Fquih Ben Salah à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix , pour affermage du souk hebdomadaire et d'autres lieux de vente public et parkings autos et vélocipèdes de la commune au titre de l'année 2022 , jusqu'au 31/12/2022, conformément au tableau détaillé ci dessous :

N° d'ordre	Nature	Cautionnement provisoire	Prix d'ouverture établie par le maître d'ouvrage	Date et lieu séance ouverture des plis
01	Droit de stationnement des tentes au souk hebdomadaire	60 000.00 DH (Soixante mille dhs)	600 000.00 dh (Six cent mille dhs)	08/02/2022 A 10 h .Du Matin
02	Joutia saisonnières Etalagistes légumes et fruits en détaille et artisans au joutia et étalagistes à rue souk (chamal)	5 000.00 DH (cinq mille dhs)	30 000.00 dhs (Trente mille dhs)	

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à bureau de la régie des recettes de la commune, il peut également être télécharger à partir du portail des marchés [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles n° 27 et 29 et 31 du Décret n° 2.12.349 du 08Joumada I 1434 (20Mars2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion .

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau regie de recette .  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture de plis .  
- soit les déposer par voie électronique et ceci conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le décret précité et l'article 4 de règlement de consultation.

N°261/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION BENI MELLAL - KHENIFRA  
PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH  
COMMUNE DE  
FQUIH BEN SALAH

**Avis d'Appel d'offres  
ouvert n°02 / 2022**

Il sera procédé au bureau de Monsieur le président Conseil de commune de Fquih Ben Salah à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix , pour affermage Abattoir communal de la commune au titre des années 2022-2023-2024, conformément au tableau détaillé ci dessous :

N° d'ordre	Nature	Cautionnement provisoire	Prix d'ouverture établie par le maître d'ouvrage	Date et lieu séance ouverture des plis
1	Abattoir communal	100 000.00 DH (cent mille dhs)	1 400 000.00 dhpar an (un million quatre cent mille dhs)	08/02/2022 A 11.00 h

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à bureau de la régie des recettes de la commune, il peut également être télécharger à partir du portail des marchés [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du Décret n° 2.12.349 du 08Joumada I 1434 (20Mars2013) les articles 27 -29 et 31 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion .

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau régie de recette.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité .  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture de plis.  
- soit les déposer par voie électronique et ceci conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics .

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le décret précité et l'article 3 de RC.

N°262/PA

Ligue Marocaine pour la Protection de l'Enfance  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°01-PR/LMPE/2022

Il sera procédé le 07 Février 2022 à 11 h, au siège du Bureau Central de la Ligue Marocaine pour la Protection de l'Enfance sis, sis à rue Mellouza, Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani – Hay Nahda II, Rabat, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert relatif à la réalisation des travaux de construction d'un centre d'accueil pour enfants en situation difficile souffrant de handicap et d'un immeuble de plateaux bureaux comme activité génératrice de revenus à Casablanca. Le cautionnement provisoire est fixé à 1.000.000,00 dhs (Un million de Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 43.392.915,60 dhs TTC (Quarante-trois mil-

lions trois cent quatre-vingt douze mille neuf cent quinze dirhams, soixante centimes. Toutes taxes comprises). Le dossier d'appel d'offres est à retirer à partir du 17 Janvier 2022, auprès du siège central de la Ligue Marocaine pour la Protection de l'Enfance, sis à rue Mellouza, Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani – Hay Nahda II, Rabat, après acquittement des frais de dossier d'un montant de 800,00 dhs (huit cents dirhams), soit :  
- Par virement au compte bancaire ouvert auprès de la banque BMCE à Rabat, RIB n° 011 810 000003200006407 21.  
- Par chèque bancaire certifié établi au nom de La Ligue Marocaine pour la Protection de l'Enfance. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux mar-

chés publics. Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, leurs plis à l'adresse de la Ligue Marocaine pour la Protection de l'Enfance sis à rue Mellouza, Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani – Hay Nahda II, Rabat;  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat du siège Central de la Ligue à Rabat,  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation. Il est prévu une visite des lieux le 31 Janvier 2022 à 9h00. Adresse Avenue Abdelkader Sahrroui- Lot EQ1 – Quartier El Massira 3 – Moulay Rachid - Casablanca  
**N° 267/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports  
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION  
REGION BENI MELLAL KHENIFRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE KHOURIBGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DU PRIX N°1EXP/2022/KHOURIBGA

**Le lundi 07 février 2022 à 11H;** il sera procédé au nouveau siège de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation Région Beni Mellal-khenifra, sise à rue AL QODS à Beni Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à : « Approvisionnement en viande et poissons au profit des internats et cantines scolaires auprès des établissements scolaires secondaires collégiaux et qualifiants et les écoles communautaires relevant de la direction provinciale de Khouribga en lot unique. »  
Le Cautionnement provisoire est fixé à :

LOT	MONTANT EN DHS TTC
VIANDE ET POISSONS	48 000.00 (Quarante-huit mille dhs tte)

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

LOTS	MONTANT MINIMAL EN DHS TTC	MONTANT MAXIMAL EN DHS TTC
VIANDE ET POISSONS	3 612 000.00 (Trois millions six cent douze mille dhs)	4 716 000.00 (Quatre millions sept cent seize mille dhs)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré soit au Service des Affaires administratives et financières de la Direction provinciale de Khouribga boulevard Beni Amir Khouribga, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2.12.349 du 8 Joumada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au plus tard le **Vendredi 04 février 2022, à 16h 30 min** au bureau des marchés, services des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Khouribga sis à l'adresse précitée ;
- ✓ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés de l'Etat conformément à l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 KAADA 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

➤ **Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de la consultation (RC).**

**N°263/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports  
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION  
REGION BENI MELLAL KHENIFRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE KHOURIBGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DU PRIX N°3EXP/2022/KHOURIBGA

**Le lundi 07 février 2022 à 13H;** il sera procédé au nouveau siège de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation Région Beni Mellal-khenifra, sise à rue AL QODS à Beni Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à : « Approvisionnement en poulet, filet de dindes et œufs frais au profit des internats et cantines scolaires auprès des établissements scolaires secondaires collégiaux et qualifiants et les écoles communautaires relevant de la direction provinciale de Khouribga en lot unique. »  
Le Cautionnement provisoire est fixé à :

LOT	MONTANT EN DHS TTC
Poulet, filet de dindes et œufs frais	50 000.00 (cinquante mille dhs tte)

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

LOT	MONTANT MINIMAL EN DHS TTC	MONTANT MAXIMAL EN DHS TTC
Poulet, filet de dindes et œufs frais	3 289 030.00 (Trois millions deux cent quatre vingt neuf mille trente dhs)	4 909 000.00 (Quatre millions neuf cent neuf mille dhs)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré soit au Service des Affaires administratives et financières de la Direction provinciale de Khouribga boulevard Beni Amir Khouribga, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2.12.349 du 8 Joumada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au plus tard le **Vendredi 04 février 2022, à 16h 30min** au bureau des marchés, services des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Khouribga sis à l'adresse précitée ;
- ✓ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés de l'Etat conformément à l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 KAADA 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

➤ **Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de la consultation (RC).**

**N°265/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports  
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION  
REGION BENI MELLAL KHENIFRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE KHOURIBGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DU PRIX N°2EXP/2022/KHOURIBGA

**Le lundi 07 février 2022 à 12H;** il sera procédé au nouveau siège de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation Région Beni Mellal-khenifra, sise à rue AL QODS à Beni Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à : « Approvisionnement en pain au profit des internats et cantines scolaires auprès des établissements scolaires secondaires collégiaux et qualifiants et les écoles communautaires relevant de la direction provinciale de Khouribga en lot unique. »  
Le Cautionnement provisoire est fixé à :

LOT	MONTANT EN DHS TTC
PAIN	25 000.00 (vingt cinq mille dhs tte)

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

LOT	MONTANT MINIMAL EN DHS TTC	MONTANT MAXIMAL EN DHS TTC
PAIN	1 673 930.41 (un millions six cent soixante treize mille neuf cent trente dhs quarante et un cts)	2 498 403.60 (Deux millions quatre cent quatre vingt dix huit mille quatre cent trois dhs soixante cts)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré soit au Service des Affaires administratives et financières de la Direction provinciale de Khouribga boulevard Beni Amir Khouribga, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2.12.349 du 8 Joumada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au plus tard le **Vendredi 04 février 2022, à 16h 30min** au bureau des marchés, services des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Khouribga sis à l'adresse précitée ;
- ✓ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés de l'Etat conformément à l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 KAADA 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

➤ **Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de la consultation (RC).**

**N°264/PA**

# Sport

## “Dolmy” le supporter

*Porte-bonheur ou "porte-malheur" ?*



Son vrai nom n'est connu de personne ou presque. Avec ses cheveux longs bouclés et son style atypique, tout le monde le compare physiquement, à tort ou à raison, à la légende "morte-vivante" marocaine, feu Abdelmajid Dolmy. Bon an mal an, il est toujours présent pour supporter inconditionnellement les Lions de l'Atlas, mais pas que...

Ses traits physiques sont singuliers. Son caractère l'est encore plus ! Quand il s'agit de manger, il est très exigeant... lui qui dit être déjà chef-cuisinier. Quand il est question de soleil africain, il est plutôt angoissé et craintif !

Son surnom est dernièrement sur toutes les lèvres, ses images sont relayées sur plusieurs supports médiatiques. Et la raison avancée par tous ceux qui ne cessent

de le citer relève un peu plus de la superstition que du réalisme, footballistique en l'occurrence.

De son vrai nom, Noureddine Falah, le supporter le plus célèbre du Maroc était cependant présent lors des victoires les plus belles du Maroc, notamment lors de la Coupe d'Afrique des nations 2004 en Tunisie. "Amoureux jusqu'à la mort" de l'AS FAR, il se souvient en détails de cette épopée marocaine, néanmoins, marquée par une défaite en finale contre le pays hôte ! S'agit-il d'une coïncidence ?

"Le surnom de Dolmy m'a été attribué par feu José Mehdi Faria durant la Coupe du monde 1986 à laquelle j'ai assisté", a-t-il dit à la MAP.

Il se souvient encore, avec une nostalgie visible sur ses yeux avant que cela ne se manifeste dans le

ton de son verbal, de la première rencontre qu'il a vue.

"Je supporte les équipes nationales depuis 1970", se rappelle-t-il encore, ajoutant que feu Allal Benkassou, la légende de l'AS FAR, lui a offert la chance d'entrer pour la première fois dans un terrain de foot. C'était lors d'un match qui opposait les Militaires à la RS de Settat.

Depuis lors, l'AS FAR est son équipe de cœur, et "ma passion pour le football ne fait que grandir au fil des ans".

La situation initiale du récit de "Dolmy" avec la sélection nationale date déjà de 46 ans. C'était lors d'un match comptant pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 1976.

Alors enfant, il n'avait pas les capacités physiques ni morales d'accompagner les Lions de l'At-

las pour assister de près au premier et seul sacre du Maroc dans la CAN ! S'agit-il aussi d'une coïncidence ? Dès que l'occasion s'est présentée en 1986, "Dolmy" en a bien profité. Il a fait le voyage avec "la sélection du cœur" en Egypte pour la Coupe d'Afrique des nations, avant de faire le "Grand périple de sa vie à Mexico", là où le Maroc a inscrit son nom en lettres d'or comme étant la première équipe arabe et africaine à se qualifier au deuxième tour du Mondial.

Depuis cette date, "je n'ai raté, ou presque, aucun match de la sélection nationale, du Mondial 1994 jusqu'à celui de 2018, en passant par la fameuse Coupe d'Afrique en Tunisie, jusqu'à celle qui se déroule actuellement au Cameroun", a-t-il dit fièrement. Et ce sans compter le nombre de dé-

placements qu'il a effectués avec les équipes marocaines, notamment l'AS FAR, le Raja, le Wydad, le Moghreb de Fès...

Nonobstant, aujourd'hui plusieurs sont ceux qui l'accusent sur les réseaux sociaux d'être un porte-malheur. Porte-t-il vraiment la poisse à cette équipe nationale ?

Pour répondre à cette question, "Dolmy" a usé de toute sa sagesse pour ainsi dire qu'il était bel et bien aussi présent dans de très belles victoires du Maroc, mais également dans de douloureuses défaites.

"Malgré toutes ces démotivations, je continuerai à encourager le Maroc jusqu'au dernier jour de ma vie, car le sang de la patrie coule dans mes veines", a-t-il lancé.

**Yaoundé. Anouar Afajdar**  
(MAP)

## Aliou Cissé dans de beaux draps Plusieurs blessés dans des échanges de tirs dans l'ouest du Cameroun



Le sélectionneur national du Sénégal, Aliou Cissé, a déclaré, jeudi, vivre des "moments compliqués" à cause de l'apparition du Covid-19 au sein de l'équipe.

"Ce sont des moments compliqués parce que nous n'avons pas l'ensemble de notre effectif", a dit Cissé lors d'une conférence de presse, à Bafoussam, au Cameroun, à la veille de son match contre la Guinée comptant

pour la deuxième journée de la poule B de la CAN.

Les Lions du Sénégal devaient rencontrer, vendredi à 13 heures, au stade de Kouékong, à Bafoussam, le Sily national de Guinée.

Plusieurs joueurs de l'équipe nationale du Sénégal ont été testés positifs au Covid-19 au cours des derniers jours, dont trois à 48 heures du premier match des Lions, contre les Brave Warriors du Zimbabwe.

Mercredi, deux cas de coronavirus ont été signalés chez les joueurs d'Aliou Cissé.

"C'est une situation très compliquée (...) Je n'ai pas envie (...) de parler de ça. Il y a des choses que nous ne comprenons pas", a ajouté le sélectionneur des Lions de la Téranga dont les propos ont été rapportés par des médias dakarois.

Malgré l'indisponibilité de certains joueurs à cause du Covid-19, les objectifs de l'équipe restent les mêmes, a martelé Cissé.

"On a sélectionné 28 joueurs. Il y a plusieurs compositions possibles,

même si nous sommes déséquilibrés (...) J'ai 26 joueurs capables de pallier les absences (...) La confiance est là", a-t-il ajouté.

Les joueurs Idrissa Gana Gueye et Fodé Ballo Touré ont été testés positifs mercredi au Covid-19 et déclarés forfaités pour le match contre la Guinée. Samedi, Kalidou Koulibaly, Édouard Mendy et Famara Dédhiou avaient été testés positifs. Ils étaient forfaités lors de la première journée. Mardi, Famara Diédhiou est sorti du confinement après son test négatif.

Trois autres joueurs, Saliou Ciss, Pape Matar Sarr et Nampalys Mendy, confinés à Dakar depuis la semaine dernière ont été testés négatifs. Ils ont quitté mercredi après-midi Dakar pour Bafoussam.

Le Sénégal est logé dans le groupe B avec le Zimbabwe, la Guinée et la Malawi. Lors de la première journée, le Sénégal a battu difficilement le Zimbabwe sur le score de 1 à 0, but marqué sur penalty par Sadiou Mané juste avant le coup de sifflet final.

Plusieurs blessés dans des échanges de tirs dans l'ouest du Cameroun

Plusieurs personnes ont été blessées mercredi dans des échanges de tirs entre militaires et hommes armés dans l'ouest du Cameroun en proie à un sanglant conflit, dans la ville de Buea qui abrite des équipes en lice pour la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2021), a indiqué jeudi le maire de la localité.

"Il y a eu des échanges de tirs à Buea hier et plusieurs personnes ont été blessées", a déclaré David Mafani Namange, évoquant des "incidents sporadiques".

"Les forces de sécurité sont rapidement intervenues et une enquête est en cours pour déterminer qui sont les responsables", a-t-il poursuivi.

"Les séparatistes ont attaqué plusieurs quartiers de Buea, les renforts de l'armée sont arrivés et ont riposté",

a affirmé un haut responsable militaire cité par des médias.

"Il y a eu des échanges de coups de feu nourris entre militaires et séparatistes", a confirmé Me Agbor Balla, directeur de l'ONG Centre for Human Rights and Democracy in Africa.

"Plus les séparatistes avançaient vers le centre-ville, plus c'était la panique", a précisé l'avocat, qui évoque un mort dans les combats, "qui portait une tenue civile", et un blessé. Aucune autre source n'a confirmé ce bilan.

Quelques semaines avant le début de la CAN, certains groupes armés ont promis de perturber la compétition et envoyé des lettres de menace aux équipes qui doivent jouer leurs matchs à Limbé, station balnéaire du Sud-Ouest, et s'entraîner à Buea.



# La métamorphose de Boufal

Secoué par Vahid Halilhodzic, le buteur du Maroc à la Coupe d'Afrique, Sofiane Boufal, a épuré son jeu et marqué enfin des buts alors qu'avant il n'avait "rien fait" en sélection.

"Tu as 28 ans, tu n'as pas beaucoup marqué, en équipe nationale qu'est-ce que tu a fait?" a lancé "coach Vahid" à Boufal pendant la préparation de la CAN, raconte le Bosnien.

"J'ai été très sévère dans le constat", admet l'ancien buteur du FC Nantes et du Paris SG, "mais j'avais les statistiques devant moi. Et je lui ai dit: +Qu'est-ce qu'on peut changer?+"

Mais "Vahid" a "remarqué un changement presque radical. Dès le premier entraînement le 27 décembre, il poussait beaucoup".

Et le travail paie: l'Angevin a libéré le Maroc contre le Ghana (1-0) lors du premier match, d'une frappe sèche.

Son entraîneur à Angers, Gérard Baticle, ancien buteur comme Halilhodzic, salue ce "but en une touche, parce que sur l'action il est placé", explique-t-il à l'AFP. "Un but d'avant-centre. Pas forcément un but à la Sofiane mais un but qui compte beaucoup". "Parce que Sofiane, il aime marquer des buts où il a dribblé des joueurs, des buts que d'autres n'arrivent pas à marquer", ajoute Baticle.

Boufal "est un joueur de talent", mais Halilhodzic assure qu'il a eu besoin de "discussions assez costauds" avec lui. "Un attaquant moderne vit des statistiques, combien tu as marqué, combien tu as fait marquer. Sinon tu n'es pas un bon attaquant".

Titulaire contre le Ghana, le joueur formé au SCO a profité des absences des trois titulaires, Youssef En Nesry, Rayan Mmaee et

Ayoub El Kaabi, blessés ou positifs au Covid, pour se signaler.

"Quand je suis arrivé au club (cet été, NDLR), Boufal n'était même plus sélectionné", rappelle Baticle, rapporte l'AFP.

Revenu en 2020 au SCO après des passages à Lille, Southampton et au Celta Vigo, le Marocain "a beaucoup travaillé cet été pour retrouver sa condition athlétique. Ensuite il a regagné sa place chez nous, et après il a retrouvé des repères dans le jeu, des bons automatismes, des bonnes attitudes", complète l'ancien buteur d'Auxerre et Strasbourg.

Surtout, Boufal "a fait beaucoup d'efforts pour retrouver les bonnes attitudes défensives", souligne Baticle.

"Ça lui a permis de retrouver sa place en équipe nationale, mais souvent en tant que remplaçant. Il a continué à travailler avec nous et sûrement avec eux", poursuit le coach angevin.

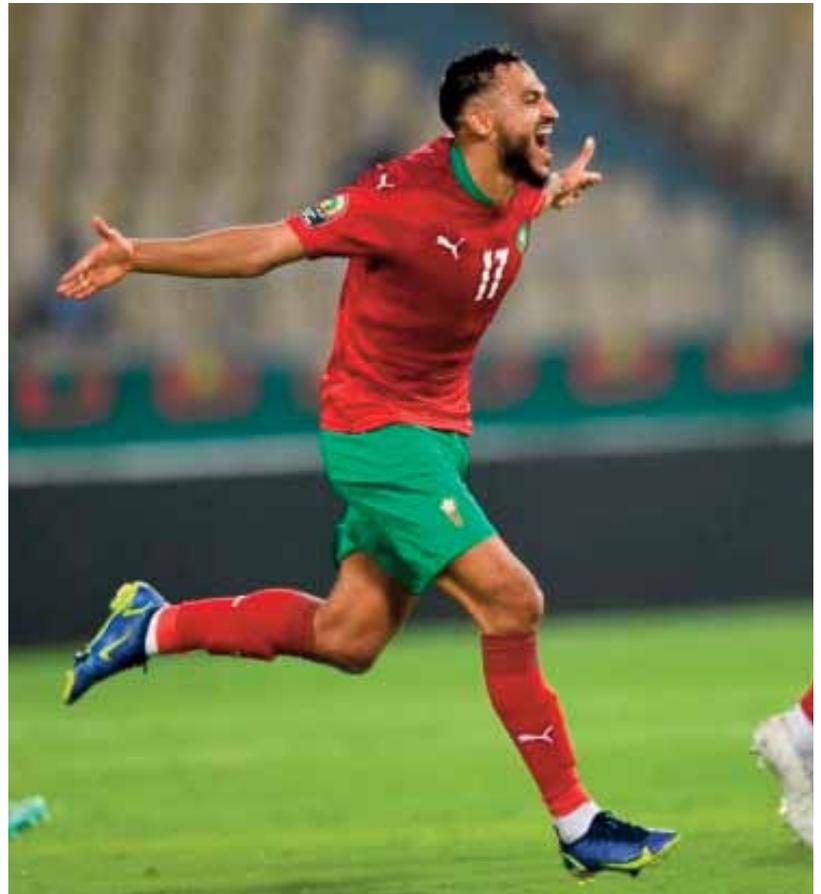
"Si tu n'es pas là à la récupération, tu ne peux pas jouer dans une équipe de haut niveau", confirme Halilhodzic, "il se bat, il est solidaire, il revient".

Boufal a aussi gommé les scories de son jeu. "C'est un garçon qui fait la différence avec ses dribbles, mais si tu me dribbles à 40-50 mètres des buts, ça ne m'intéresse pas", lui explique Vahid. "Ton talent pour le dribble, tu dois le montrer dans les 16 mètres".

Et puis "son jeu sans ballon était inexistant", ajoute le sélectionneur du Maroc.

Boufal progresse dans la discipline tactique. "En club, il joue un peu libre, en équipe nationale, c'est impossible", prévient Halilhodzic.

"Aujourd'hui, on compte beaucoup sur lui, je suis content



pour lui", conclut Vahid. "En plus c'est un garçon très sympathique, c'est vrai qu'il a un peu de caractère, mais c'est tant mieux pour l'équipe."

En le voyant marquer contre le Ghana, Baticle l'a trouvé "plein d'énergie, plein d'enthousiasme, je

le sens investi, déterminé".

Et tant pis s'il manque au SCO, comme son coéquipier Azzeddine Ounahi, ou les Camerounais Stéphane Bahoken et Enzo Ebosse.

Quitte à se priver de ses internationaux africains, Baticle "pré-

fère les voir revenir en pleine possession de leurs moyens et en pleine confiance. Et si possible avec le trophée. Ils ont pris de la valeur, de la confiance et ils rentrent pleins d'énergie et d'enthousiasme à donner à leurs partenaires". Métamorphosés.

## Le Burkina assure, le Cameroun déroule



L'équipe de Burkina Faso a battu son homologue capverdienne sur le score de 1 but à 0, jeudi au stade Paul Biya à Yaoundé, en match

comptant pour la 2<sup>e</sup> journée du groupe A de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football, qui se tient au Cameroun.

L'unique but de la rencontre a été marqué par Hassane Bandé à la 39<sup>e</sup> minute.

Plus tôt, le Cameroun, pays hôte, a été le premier à se qualifier pour les 8<sup>e</sup>s de finale de la CAN après sa victoire contre l'Éthiopie sur le score de 4 buts à 1.

La sélection d'Éthiopie a ouvert le score dès la 4<sup>e</sup> minute par le biais de Dawa Hotessa, avant que Karl Toko Ekambi ne réplique à la 8<sup>e</sup> minute avec le but d'égalisation pour le Cameroun. Son coéquipier Vincent Aboubakar a donné l'avantage pour le pays hôte grâce à un doublé (53<sup>e</sup> et 55<sup>e</sup>).

Karl Toko Ekambi est revenu à la charge pour sceller le sort du match avec un second but (67<sup>e</sup>).

### Programme Dimanche

14h00 : Gambie-Mali  
17h00 : Côte d'Ivoire-Sierra Leone  
17h00 : Tunisie-Mauritanie  
20h00 : Algérie-Guinée Equatoriale

### Match Mali-Tunisie écourté

## La CAF homologue la victoire du onze malien

La victoire du Mali sur la Tunisie (1-0), match de la CAN écourté qui a fait polémique, est homologuée par la Confédération africaine de football (CAF), a-t-elle annoncé dans la nuit de jeudi à vendredi. La commission d'organisation des compétitions de la CAF a en outre décidé "le rejet de la réserve formulée par l'équipe tunisienne", est-il précisé dans un communiqué.

Mercredi à Limbé pour la Coupe d'Afrique des nations, l'arbitre zambien Janny Sikazwe avait sifflé trop tôt la fin du match, par deux fois, l'arrêtant finalement à quelques secondes de l'écoulement des 90 minutes réglementaires, sans faire jouer de temps additionnel.

Cet incident rarissime avait rendu furieuse l'équipe de Tunisie, qui espérait encore égaliser.

Cette décision "inexplicable", selon le sélectionneur des "Aigles de Carthage" Mondher Kebaier, a été jugée "scandaleuse" par la presse tunisienne.

L'arbitre a probablement été victime d'un malaise, par 35°C et 65% d'humidité en début d'après-midi, selon une source à la CAF, ce qui expliquerait son erreur.

## En Laponie, les éleveurs de rennes se rebiffent contre les éoliennes

Sur des crêtes battues par les vents, les frères Jåma slaloment entre les éoliennes qui se dressent à perte de vue, là où leurs bêtes venaient paître l'hiver. Urgence climatique ou pas, pour ces éleveurs de rennes, les turbines doivent disparaître.

"Avant, la zone était parfaite pour nos rennes. L'endroit était immaculé, vierge de toute activité humaine. Maintenant, tout est endommagé", se désole le cadet, Leif Arne, au volant de son 4x4.

Don Quichotte des temps modernes, les membres de la minorité samie en Europe du Nord sont vent debout contre de grands projets éoliens et autres infrastructures "vertes", qu'ils accusent de rogner leur gagne-pain et d'empiéter sur leurs traditions ancestrales.

Un conte classique du pot de terre contre le pot de fer mais, cette fois-ci, le pot de terre pourrait finir par l'emporter.

Dans un jugement retentissant, la Cour suprême norvégienne a conclu en octobre que deux fermes éoliennes érigées dans la péninsule de Fosen (ouest de la Norvège) bafouaient le droit de six familles samies, dont les frères Jåma, à pratiquer leur culture, en violation d'un texte de l'ONU, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Avec quatre installations voisines plus petites, les fermes en question,

Storheia et Roan, forment le plus grand parc éolien terrestre d'Europe, d'une capacité totale de 1.057 MW, de quoi couvrir les besoins énergétiques de plus de 170.000 foyers.

Si les 11 magistrats de la plus haute instance judiciaire du pays ont à l'unanimité jugé invalides les autorisations d'expropriation et d'exploitation accordées pour la construction des 151 turbines, ils n'ont en revanche rien dit sur leur sort...

"Ces turbines doivent être démontées". Pour les Jåma, éleveurs de père en fils depuis d'innombrables générations, le doute n'est pas permis.

Achevée en 2020, la ferme éolienne de Storheia les prive, affirmement-ils, du "meilleur" des trois pâturages vers lesquels ils guident, par alternance, leur cheptel l'hiver.

Nomades, les rennes se déplacent au gré des saisons pour voir si le lichen - la mousse dont ils se nourrissent, en particulier pendant la saison froide - est plus vert ailleurs.

Lasso en bandoulière, l'aîné des Jåma, John Kristian, scrute à la jumelle la ligne d'horizon hérissée de géants blancs. Pas l'ombre d'un renne à la ronde.

"Aujourd'hui, c'est impossible pour les rennes de venir ici avec toutes les énormes perturbations provoquées par les turbines qui tournent et tournent et les effraient. Et puis, elles font tellement de bruit",



explique-t-il.

"Il y a aussi les routes... La nature est complètement détruite ici. Il ne reste plus que des roches et de la calasse".

Avant la Cour suprême, une juridiction inférieure avait suggéré que la perte de ces terres soit compensée par des dédommagements financiers pour permettre aux éleveurs de nourrir leurs bêtes avec du fourrage l'hiver.

Refus net des intéressés. "Les rennes doivent trouver leur propre nourriture. Si c'est nous qui leur donnons du fourrage, ce n'est plus de l'élevage traditionnel", se justifie Leif Arne.

Si rien n'est fait, les Jåma devront

toutefois, faute de pâtures suffisantes, réduire leur troupeau - dont ils taient la taille car "ce serait comme si on claironnait combien d'argent on a en banque".

A 55 ans, Leif Arne vit déjà sur le fil du rasoir: devant la justice, il a affirmé que son activité n'avait dégagé qu'une marge inférieure à 300.000 couronnes (moins de 30.000 euros) en 2018.

Moins de bêtes, et c'est toute la viabilité de son élevage qui s'envole.

Pour l'instant, les solutions se font attendre.

"Nous prenons très au sérieux le jugement de la Cour suprême (...) Nous voulons bien sûr rectifier le tir", assure Torbjørn Steen, porte-parole

de Fosen Vind, le consortium qui exploite la majeure partie du parc éolien.

"L'étape suivante, c'est de définir des conditions d'exploitation garantissant qu'on puisse exploiter ces éoliennes sans enfreindre les droits des éleveurs de rennes ni menacer l'élevage. Ce que nous privilégions maintenant, c'est tout simplement un dialogue avec les éleveurs", promet-il.

Principal actionnaire du projet incriminé via le groupe public Statkraft, l'Etat norvégien est plongé dans un dilemme dantesque.

Comment faire respecter la décision de la justice et préserver les droits des Samis sans compromettre d'importants intérêts économiques - les six fermes du parc éolien de Fosen ont coûté au total plus de 1 milliard d'euros - ni une transition écologique déjà lente ?

A elles seules, Storheia et Roan ont fourni plus de 20% de l'énergie éolienne produite en Norvège en 2020, selon Fosen Vind.

Dans l'immédiat, le ministère du Pétrole et de l'Énergie, qui avait délivré les concessions déclarées invalides, a demandé des expertises complémentaires.

"Nous n'avons pas décidé si les installations pourront rester en place en partie ou intégralement", assure la ministre Marte Mjøs Persen à l'AFP.

## Recettes

### Tajine de poisson au four



Un demi verre d'huile d'olive  
Un petit verre d'eau  
Épices (poivre, cumin, paprika, sel)

#### Préparation :

Préparer la charmoula (marinade marocaine) en mélangeant la coriandre et le persil ciselé, l'ail, les épices, 3 c.s d'huile d'olive, le jus de citron et sauce tomate.

Prendre le poisson vidé et lavé, faire quelques incisions dessus et en enduisant l'intérieur et l'extérieur avec la charmoula.

Dans un plat allant au four (tajine, cocotte en fonte ou plat en verre), disposer les rondelles de carottes en premier, le poisson par dessus et tout autour le reste des légumes. Verser le reste de la charmoula sur le plat de sorte que tout les légumes s'imprègnent des saveurs de la marinade, ajouter un petit verre d'eau, un filet d'huile d'olive.

Couvrir le plat, et mettre à cuire dans un four préchauffé à 180° / 200° pendant 45 minutes. Piquer les légumes pour vérifier la cuisson. 5 à 10 minutes avant de le sortir du four, découvrir le plat pour laisser sécher et prendre un peu de couleur.

#### Ingrédients :

- Poisson de votre choix
- 1 Bouquet de persil et coriandre ciselé
- 3 gousses d'ail écrasées
- Jus d'un citron et demi
- 3 Poivrons (vert, rouge ou jaune)
- 2 pommes de terre coupées en petits morceaux (rondelles ou cubes)
- 4 à 5 carottes épluchées et coupée en fines rondelles
- 3 Cuillères à soupe de sauce tomate ou tomate concentrée

## Les véhicules hybrides rechargeables, une "arnaque" selon une étude suisse

Le canton suisse du Valais a supprimé les subventions aux véhicules hybrides rechargeables à la suite d'un rapport qui a montré qu'ils offraient peu d'avantages en matière d'émissions et de consommation de carburant sur les routes montagneuses.

Cette étude a été réalisée à la demande des autorités valaisannes par la société Impact Living, une entreprise qui est active comme assistant maître d'ouvrage. Selon cette étude, "les résultats quantitatifs (mesures de la consommation réelle de carburant) montrent que les véhicules hybrides plug-in sont très éloignés de leurs promesses et ne présentent que de très légers avantages (voir aucun) par rapport à une voiture thermique conventionnelle". L'un des auteurs de l'étude, Marc Muller, ingénieur en énergies, a déclaré à la radio suisse publique RTS que ces véhicules sont "une arnaque aux normes CO2, aux objectifs climatiques et aux consommateurs". L'étude montre que les hybrides rechargeables, dans la réalité de la topographie valaisanne, une région très montagneuse, "émettent jusqu'à presque 4 fois plus de CO2 qu'annoncé" par les constructeurs. Selon l'étude, "même un conducteur avec des bornes de recharges à la maison et au travail et effectuant des petits trajets n'atteint pas les valeurs des constructeurs".

"Les véhicules hybrides sont souvent annoncés par les constructeurs comme des véhicules à 1,5 à 2,5 litres aux 100 kilomètres, mais dans la réalité, ils

consomment entre 4 et 7 litres, comme des véhicules diesel", a souligné M. Muller, à la RTS.

Le Valais, qui a financé l'étude d'Impact Living, a d'ores et déjà supprimé les subventions pour ces véhicules.

En 2020, l'ONG Transport & Environment (T&E) qui a analysé le comportement de trois des modèles les plus vendus cette année, avait déjà affirmé que les émissions de CO2 des véhicules hybrides rechargeables restent supérieures à ce que les constructeurs annoncent officiellement.

Des études de l'ONG International Council on Clean Transportation (ICCT) ont également conclu que les émissions de CO2 en conditions réelles des hybrides rechargeables étaient généralement plus élevées que les mesures communiquées lors de leur processus d'approbation.

Pour nombre d'experts, l'hybride rechargeable cumule le pire des deux univers, soit les inconvénients des moteurs thermiques (pollution de l'air) et ceux des moteurs électriques (poids et prix élevés à cause des deux motorisations).

Quand elles ne sont pas régulièrement rechargées, ces voitures souffrent d'une consommation très élevée. Mais, utilisées correctement, et pour certains conducteurs qui cumulent longues distances sur autoroutes et usage urbain, l'hybride rechargeable reste une alternative au diesel, tombé en disgrâce depuis le scandale des moteurs truqués de Volkswagen.